



VSSE veiligheid van de staat
sûreté de l'état

INTELLIGENCE REPORT 2025

SÛRETÉ DE L'ÉTAT



Éditeur responsable : Francisca BOSTYN

Boulevard du Roi Albert II, 6 - 1000 Bruxelles

TABLE DES MATIÈRES

4 PRÉFACE DE L'ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE

6 AVANT-PROPOS DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE ANNELIES VERLINDEN

7 PARTIE 1 : Des menaces multiples et complexes dans un monde instable

- La Russie intensifie la pression : un arsenal hybride vaste et diversifié 8
- De Pékin à Bruxelles : espionnage économique chinois et ingérence politique 12
- Répression transnationale : les voix critiques de la diaspora dans le collimateur 16
- Géopolitique et économie : la traque de l'innovation 17
- La menace terroriste persiste : les braises de l'EI et d'Al-Qaïda continuent de brûler 19
- Les Frères musulmans : derrière le masque de la modération 23
- L'extrémisme de gauche à la loupe : avec fracas et violence 25
- Idéologies d'extrême droite : un monde polarisé exerce son attraction 28
- Criminalité organisée : toujours plus audacieuse et structurellement déstabilisante pour l'État 32

33 PARTIE 2 : La VSSE mieux équipée que jamais

- Coopération internationale : ensemble face à des menaces transfrontalières 34
- Progrès technologique : comment la VSSE s'adapte à une époque en rapide évolution 35
- Nouvelles règles du jeu pour la VSSE : un cadre juridique tourné vers l'avenir 37
- Direction de Sécurité : une structure complète pour une meilleure protection 38
- Bâtir la confiance : le rôle de l'Autorité Nationale de Sécurité 39
- La connaissance comme rempart : la force des partenariats académiques 41
- La VSSE en chiffres en 2025 42

PRÉFACE

Cette année encore, je suis fière de pouvoir vous présenter notre *Intelligence Report*. Si la rédaction d'un tel document représente un nouveau défi chaque année, il s'agit aussi d'un important moment de réflexion. Il offre aux rédacteurs et, espérons-le, aussi aux lecteurs, l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les menaces auxquelles nous avons été confrontés pendant l'année écoulée, à la fois en tant que service et société, et de nous tourner vers les défis qui nous attendent dans les prochains mois. À mes yeux, l'*Intelligence Report* représente bien plus qu'un simple rapport formel.



Dans la préface de l'*Intelligence Report* de 2024, j'avais dressé le constat que le contexte géopolitique international avait un impact direct sur notre sécurité intérieure. Ce constat reste invariablement de mise à l'aube de 2026. La guerre menée par la Russie en Ukraine constitue un facteur déterminant de la situation sécuritaire en Europe et, par conséquent, aussi en Belgique. Bien que ce conflit ne se manifeste pas sous la forme d'une confrontation militaire conventionnelle sur notre territoire, il se traduit par un spectre large et diversifié de menaces hybrides, allant de l'espionnage et l'ingérence aux opérations cyber et à la désinformation. De telles actions visent à tester notre résilience, à semer le doute et à saper la confiance dans nos institutions.

La Chine reste également un défi majeur pour l'Europe et la Belgique sur le plan de la sécurité, en particulier là où les intérêts économiques, technologiques et sécuritaires se chevauchent. Les investissements stratégiques, la dépendance aux technologies clés, l'accès à l'infrastructure critique et aux activités dans le domaine du cyber,

de l'espionnage et de l'ingérence requièrent une vigilance accrue pour assurer la protection de nos intérêts nationaux.

Dans le même temps, la menace terroriste perdure. L'État islamique et Al-Qaïda n'appartiennent pas au passé, l'attaque du 14 décembre 2025 à Bondi Beach en Australie en est un nouvel exemple tragique. Les conflits qui persistent au Moyen-Orient restent un terreau de radicalisation. Dans ce contexte, la situation à Gaza sert tout particulièrement de catalyseur à une nouvelle forme de violence, y compris au-delà de la région, et est activement exploitée par des organisations terroristes à des fins de propagande. La rhétorique utilisée peut inciter des individus à commettre des actions violentes.

Outre ces menaces, l'extrémisme sous ses différentes formes constitue toujours un point d'attention. La menace extrémiste émanant des Frères musulmans qui se caractérise notamment par une volonté d'influencer de manière clandestine la politique gouvernementale concernant l'islam reste d'actualité. Ils constituent de ce fait également une menace en matière d'ingérence. Par ailleurs, le monde actuel, de plus en plus polarisé, constitue un terreau fertile pour alimenter et renforcer les mouvements extrémistes, qu'ils soient de gauche ou de droite. Propagande extrémiste, intimidations, appels à la violence... sont des méthodes utilisées tant d'un côté que de l'autre du spectre de l'extrémisme.

Enfin, le crime organisé représente un enjeu sécuritaire de plus en plus important. Les organisations criminelles affichent un caractère toujours plus déstabilisateur pour l'État, notamment par le moyen de corruption, d'intimidation de fonctionnaires et de magistrats ou encore d'infiltration de structures légales.

Dans ce contexte, la coopération n'est pas un concept abstrait, mais bien une réalité quotidienne. Elle est même essentielle à l'heure actuelle. C'est pourquoi la Sûreté de l'État

continue de miser pleinement sur les partenariats nationaux, en particulier avec le service de renseignement militaire, mais aussi avec d'autres acteurs de la chaîne de sécurité au sens large. Seul un échange intensif d'informations et une analyse conjointe permettront d'identifier les menaces à temps et de les gérer efficacement.

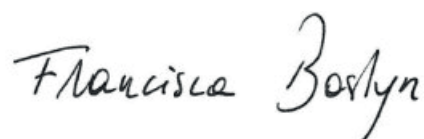
Les partenariats internationaux revêtent encore et toujours une importance cruciale pour un service tel que la Sûreté de l'État. Forts de la conviction que la sécurité collective renforce notre capacité d'action, nous coopérons étroitement au quotidien avec les services partenaires européens et les alliés au sein de l'OTAN. Dans le même temps, notre service reste attentif à l'impact potentiel des nouveaux développements survenant sur la scène internationale, tels que les changements opérés au niveau de la politique étrangère et de sécurité de partenaires clés, dont les États-Unis.

La multiplicité et la complexité des menaces imposent des exigences élevées à notre service et à nos collaborateurs. Ces dernières années, nous avons mis en œuvre des réformes de taille. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur la consolidation et la professionnalisation accrue de notre service. Des moyens supplémentaires et un cadre légal adapté nous permettront non

seulement de mieux analyser les menaces, mais aussi de les entraver activement, conformément aux évolutions au sein d'autres services partenaires européens.

Outre sa mission de renseignement, la Sûreté de l'État assume également une mission de sécurité essentielle. L'intégration de l'Autorité Nationale de Sécurité en 2024 a ainsi créé une responsabilité supplémentaire, à savoir veiller à la sécurité des informations classifiées. Dans le contexte géopolitique actuel, la protection de ces informations a évolué pour devenir un véritable pilier de la résilience à la fois nationale et collective au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. Au cours de la période écoulée, le service a donc consenti d'importants investissements pour renforcer ce volet.

Enfin, je souhaite conclure cette préface par un mot de remerciement. La qualité et la crédibilité de la Sûreté de l'État sont avant tout le fruit de l'engagement, de l'intégrité et du professionnalisme de ses collaborateurs. En tant qu'Administratrice générale, je leur suis particulièrement reconnaissante pour leur grand sens des responsabilités, leur expertise et la résilience dont ils ne cessent de faire preuve au quotidien. Ce rapport est également, selon moi, une reconnaissance de leur travail.



CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VSSE DU FUTUR

La VSSE joue chaque jour un rôle décisif dans le maintien de la sécurité de notre pays grâce, d'une part, à la spécialisation, l'expertise et aux connaissances poussées de ses collaborateurs et, d'autre part, à l'utilisation de méthodes de renseignement, de techniques et de tactiques particulières. Le service protège notre démocratie et nos institutions avec efficacité, tant sur le terrain qu'en coulisse.

Dans le contexte géopolitique actuel, en rapide mutation, la Belgique doit pouvoir compter sur un service de renseignement tourné vers l'avenir. C'est pourquoi nous investissons dans la VSSE, avec l'ambition d'en faire la référence dans la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme, l'espionnage et l'ingérence

Investir dans la sécurité

Tandis que, sous la précédente législature, l'accent était mis sur le renforcement des effectifs de la VSSE, le gouvernement actuel entend désormais investir dans les moyens technologiques afin de permettre à la VSSE d'adapter son fonctionnement aux menaces (hybrides) en constante évolution.

C'est pourquoi nous continuons à renforcer les instruments opérationnels ainsi que le cadre juridique de la VSSE. Au début du mois de décembre 2025 encore, le Conseil des ministres donnait son feu vert à l'achat d'un outil permettant d'intercepter les communications des cibles.

Une révision de la loi organique des services de renseignement et de sécurité permettra à la VSSE non seulement de détecter les menaces à temps, mais aussi de les contrer efficacement. Investir dans la VSSE signifie dès lors clairement investir dans la sécurité.

Une collaboration indispensable

Sécurité et justice vont de pair : la solidité et l'efficacité des services de renseignement et de sécurité sont la condition *sine qua non* d'une justice équitable.

La justice joue un rôle crucial et fédérateur au



sein de notre chaîne de sécurité. Nous misons résolument sur une coopération bien rodée avec l'ensemble des autres acteurs. Il s'agit également d'œuvrer en faveur d'une stratégie de sécurité intégrée, en renforçant la Police judiciaire fédérale, les parquets, le Commissariat national drogue et la VSSE.

Garantir la vigilance

Dans un monde où les menaces sont de plus en plus diffuses et progressent à l'échelle internationale, la vigilance n'est pas un choix mais bien une nécessité. La VSSE remplit un rôle indispensable : discret si nécessaire, ferme s'il le faut et toujours dans le respect de l'État de droit et de nos valeurs démocratiques.

Ce rapport annuel témoigne de l'engagement et du professionnalisme de ce service. Il confirme à la fois la nécessité de maintenir notre confiance dans la VSSE et notre ambition constante de lui fournir les moyens nécessaires pour garantir durablement notre sécurité et notre prospérité.

ANNELIES VERLINDEN
MINISTER VAN JUSTITIE

PARTIE 1

DES MENACES
MULTIPLES
ET COMPLEXES
DANS UN
MONDE
INSTABLE

LA RUSSIE INTENSIFIE LA PRESSION : UN ARSENAL HYBRIDE VASTE ET DIVERSIFIÉ

Cyberattaques paralysant certains sites web des autorités, campagnes de désinformation, ingérence dans le processus décisionnel (européen) et espionnage. La Russie continue de recourir à un arsenal d'actions hybrides large et diversifié pour faire pression. La question de savoir si les récents incidents impliquant des drones font partie de la liste est encore à l'étude.

Si la menace hybride qui émane de la Russie n'est pas un phénomène nouveau, la VSSE constate que cette menace n'a cessé de s'amplifier depuis 2022 – y compris en Belgique. La guerre qui perdure en Ukraine implique pour la Russie de déployer des moyens considérables. Mais cela n'empêche actuellement pas Moscou de continuer à intensifier la menace hybride en Europe.

La Russie en tire profit de différentes façons. Les actions hybrides peuvent intimider, semer la confusion et faire ainsi paraître la menace russe plus importante qu'en réalité. Ces actions peuvent également viser à causer des dégâts sur le plan économique, tester la réaction des autorités, recueillir des renseignements ou encore détourner l'attention des services de renseignement et de sécurité dans l'espoir que d'autres actions clandestines passent sous les radars.

L'objectif reste ici de dissimuler les liens avec la Russie en ayant recours à des intermédiaires, en utilisant des moyens largement disponibles ou en faisant en sorte qu'il y ait d'autres explications

plausibles. Cette stratégie de *plausible deniability* permet au Kremlin de nier ses responsabilités. Avant de pouvoir attribuer des actions à la Russie, la VSSE mène des investigations minutieuses, en coopération avec des partenaires nationaux et internationaux.

Dans le domaine du renseignement, une coopération très étroite existe avec le service de renseignement militaire (SGRS) et de nombreux services de renseignement étrangers. La menace hybride qui émane de la Russie n'est en effet pas un phénomène propre à la Belgique : bon nombre de pays, européens ou autres, y sont également confrontés de près ou de loin.

De plus, la VSSE s'est engagée dans une approche *whole of society*, mobilisant des acteurs de l'ensemble de la société en vue de contrer cette menace. Le service coopère également avec ses partenaires de sécurité au sens large afin d'accroître la résilience de la Belgique face à cet éventail fort diversifié d'actions hybrides possibles.

► DRONES AU-DESSUS DES INFRASTRUCTURES SENSIBLES

À l'automne 2025, le nombre de signalements de drones survolant des aéroports, des domaines militaires ou d'autres infrastructures sensibles telles que les centrales nucléaires, a connu une croissance importante. Souvent, il s'agissait de « faux positifs », et donc de situations où des personnes avaient confondu des avions ou des étoiles avec des drones. Dans d'autres cas, en revanche, il était effectivement question de drones. Des investigations approfondies sont toujours en cours à l'heure actuelle pour déterminer si ces drones s'inscrivaient ou non dans le cadre d'une campagne hybride menée par la Russie.

Force est cependant de constater que les drones peuvent se révéler très utiles pour quiconque envisage d'entreprendre des actions hybrides. Ils permettent une utilisation flexible, sont difficilement détectables et peuvent avoir un impact potentiel majeur (comme par exemple l'arrêt du trafic aérien

au-dessus d'un aéroport). De plus, si identifier les pilotes des drones est une opération complexe, identifier qui dirige les pilotes l'est tout autant. On peut donc de nouveau parler de *plausible deniability*.

La prudence reste de mise. S'il peut être tentant de croire que derrière tout objet volant se cache le spectre de la Russie, c'est précisément l'objectif visé par ces actions hybrides.

D'autres pays européens ont aussi été confrontés à des vols de drones inexplicables en 2025. C'est pourquoi la VSSE entretient des contacts étroits avec les services partenaires étrangers pour échanger renseignements et pistes ou résultats d'enquêtes. La VSSE coopère également de près avec d'autres partenaires belges chargés des enquêtes sur les signalements de drones, tels que la Défense, le SGRS, la Police fédérale et le SPF Mobilité.

► ESPIONNAGE

L'expulsion de dizaines d'officiers de renseignement russes sous couverture diplomatique a permis de réduire sensiblement la menace d'espionnage russe en Belgique depuis 2022. Ces vagues d'expulsion à grande échelle ont sérieusement porté atteinte à l'appareil de renseignement russe dans le pays.

En concertation étroite avec le SPF Affaires étrangères, la VSSE effectue un screening strict des demandes de visas du personnel diplomatique russe afin de filtrer les véritables diplomates des officiers de renseignement qui utilisent cette couverture. La porte reste fermée

aux membres de cette dernière catégorie. L'objectif est d'empêcher que des officiers du SVR et du GRU, respectivement le service extérieur et civil de renseignement russe et le service de renseignement militaire, soient à nouveau en poste sur le territoire belge.

En 2025, la Belgique s'est vue contrainte certains mois de refuser plus de la moitié des demandes de visas diplomatiques russes car les personnes concernées travaillaient en réalité pour les services de renseignement. Moscou n'abandonne pas, et la vigilance reste de mise.

► DÉSINFORMATION

Les campagnes de désinformation et d'influence font partie de l'arsenal traditionnel des actions hybrides russes. Une grande variété d'acteurs prorusses s'efforcent, dans ce contexte, de semer la discorde et de saper les institutions démocratiques par des messages antioccidentaux, antidémocratiques et polarisants. Souvent, ils exploitent de manière opportuniste des clivages existants ou des faits d'actualité, y compris parfois en Belgique.

À titre d'exemple, citons les pressions autour de l'affaire des avoirs russes gelés auprès de la société de courtage Euroclear fin 2025. Outre les pressions diplomatiques « ordinaires », la Belgique a soudainement aussi fait l'objet d'un discours public menaçant de la part du SVR et, dès lors, d'une tentative manifeste d'intimidation.

L'année dernière, d'autres acteurs russes ont tenté de susciter du ressentiment à l'égard du gouvernement et du soutien belge à l'Ukraine, par exemple, en prétendant que les autorités mentaient à la population au sujet des « coûts élevés de l'aide » ou en affirmant que la plupart des Belges avaient honte de l'« attitude russophobe et belliqueuse » des autorités belges.

D'autres acteurs ont par la suite récupéré, reconditionné et propagé ces messages. Les campagnes de désinformation russes représentent en effet non pas un show parfaitement orchestré, mais bien une association informelle de personnes, canaux, sites web et blogs devant créer l'apparence de points de vue ou de frustrations largement supportés.

► SABOTAGE

Au cours de l'année 2025, la Belgique a également été confrontée au modus operandi d'agents dits « jetables » agissant pour le compte de la Russie, une pratique déjà courante dans d'autres pays européens. Les missions de ces *freelancers* se limitent pour le moment à des actions de faible impact, comme par exemple distribuer des flyers. Si la Belgique est encore épargnée par les actions cinétiques graves, appelées dans le langage commun « actes de sabotage », ce

n'est plus le cas dans d'autres pays de l'UE. À titre d'exemple, citons les dégâts causés au moyen d'explosifs à une ligne ferroviaire en Pologne en novembre 2025. La VSSE est consciente de la possibilité d'escalade dans les futures missions confiées à des agents jetables. Le service coopère étroitement avec les partenaires nationaux et internationaux afin de pouvoir tirer des leçons de leurs constatations et de renforcer ainsi la résilience de la Belgique.

► INGÉRENCE

Les tentatives d'ingérence russe visent à influencer les processus décisionnels politiques par le biais de moyens trompeurs, illicites ou clandestins au bénéfice de Moscou. Le Parlement européen en constitue une cible privilégiée. C'est également ce qui est apparu au cours de l'année électorale 2024, lorsqu'un réseau d'ingérence prorusse gravitant autour du média *Voice of Europe* a été détecté par différents services de renseignement européens, dont la VSSE.

L'homme aux commandes de *Voice of Europe* depuis Moscou était un oligarque ukrainien prorusse proche du président Vladimir Poutine, qui est le parrain de sa fille cadette. Il a été visé par un régime de sanctions de l'UE une première fois en mai 2024 et à une seconde reprise en mai 2025. Les acteurs clés qui travaillaient pour lui sur le territoire européen ont été placés sur liste noire.

En 2025, la VSSE a constaté que ces mesures ont porté un coup aux opérations d'ingérence mais ne signifiait pas pour autant encore leur fin. Le réseau de *Voice of Europe* au sein des institutions européennes avait été repris en grande partie par des représentants officiels russes. Leurs activités n'avaient pas toujours lieu dans la clandestinité ni de manière subtile : les personnes actives au sein et autour du Parlement européen ont fait ouvertement acte de présence au symposium « Europe-BRICS » organisé à Sotchi à la mi-novembre 2025. Ce symposium a réuni des sympathisants européens de la Russie ainsi que des représentants des pays membres du BRICS. Il s'agit d'un exemple de diplomatie visant à redorer l'image de la Russie.

► CYBERATTAQUES

En 2025 encore, la Belgique a été confrontée à différentes formes de cyberattaques issues des milieux (pro)russes. Les attaques de type *Distributed Denial of Service* (DDoS), menées contre des sites web des autorités belges, d'entreprises publiques ou privées, comptent parmi les plus connues du genre (car très visibles pour le monde extérieur). Elles consistent à submerger les sites web en question de trafic internet de sorte à les rendre temporairement indisponibles ou à en perturber le fonctionnement. Si, à l'heure actuelle, ces attaques sont plus gênantes que réellement préjudiciables, il n'est pas à exclure que des pannes temporaires de sites web ou de systèmes IT majeurs puissent avoir un impact significatif sur l'organisation.

Au sein de la communauté du renseignement, le Cyber Command du SGRS joue un rôle de premier plan en matière d'enquêtes cyber. Dans ce domaine, la VSSE a plutôt une fonction d'appui. Les deux services mettent l'accent sur la complémentarité et les synergies dans leur approche conjointe de la menace cyber. La VSSE aborde essentiellement les incidents de cybersécurité sous l'angle de la menace, par exemple l'espionnage ou l'ingérence et – dans la mesure du possible – du point de vue des acteurs proprement dits plutôt que sous un aspect technique.

VEILLER AU RESPECT DES SANCTIONS À L'ENCONTRE DES INTÉRÊTS RUSSES

Ces dernières années, l'Union européenne a déjà imposé plusieurs paquets de sanctions à la Russie. Ces sanctions ne visent pas la population, mais ont pour objectif d'envoyer un signal politique et d'enrayer la machine de guerre russe.

La VSSE veille également au respect des sanctions annoncées, notamment en détectant les entreprises qui tentent de les contourner délibérément. La VSSE transfère ce type de dossier aux Douanes ou au ministère public, qui peuvent engager des poursuites. De plus,

la VSSE sensibilise les entreprises belges pour éviter que celles-ci fassent affaire de bonne foi avec des sociétés ayant l'intention de transférer, à l'encontre des sanctions en vigueur, des biens ou des technologies vers la Russie.

Afin de pouvoir cartographier au mieux les dispositifs et les lignes d'approvisionnement dans le contexte des sanctions, une coopération approfondie s'impose à l'échelle tant nationale qu'internationale. Sur le plan national, la VSSE a poursuivi sa coopération intense avec le SPF Affaires étrangères.

DE PÉKIN À BRUXELLES : ESPIONNAGE ÉCONOMIQUE CHINOIS ET INGÉRENCE POLITIQUE

Si le consommateur moyen associe la politique économique chinoise principalement à Temu ou à Shein, les ambitions de Pékin ne se limitent pas à séduire le consommateur européen. Convoitant le titre de pionnière dans le domaine des technologies stratégiques, la Chine se tourne aussi vers l'Occident, et notamment vers la Belgique, pour s'inspirer, voire copier. Parmi les techniques potentielles mises en œuvre par la Chine, citons notamment celles des « sociétés miroirs », du détachement de chercheurs et de l'espionnage économique direct.

La Belgique et, par extension l'ensemble du monde occidental, entretient une relation complexe avec la République populaire de Chine. Bien que la coopération avec ce pays relève de l'impératif économique, force est de constater que la Chine, dans sa volonté de se positionner comme un acteur politique et économique clé, fait preuve d'une assertivité croissante sur la scène internationale. Cela a conduit à la prise de conscience des risques que pose précisément cette coopération pour la sécurité (économique) de la Belgique.

Notons également que la Chine poursuit des intérêts économiques considérables en Belgique et en Europe. Pour l'économie chinoise tournée vers l'exportation, l'accès au grand marché unique européen (plus de 450 millions de consommateurs potentiels) est crucial. Dans

notre pays, des entreprises chinoises consentent depuis longtemps déjà des efforts considérables pour accéder à ce marché. Il suffit de songer, entre autres, à l'entreprise technologique chinoise Huawei, qui a mené dans notre pays, et auprès de l'Union européenne, des activités d'envergure, opérant dans une zone grise entre lobbying, ingérence et corruption, pour garantir aux dispositifs Huawei une place de choix dans le déploiement de la 5G en Europe.

La Chine mène une politique économique très structurée et ciblée pour étayer sa croissance économique. Le pays a ainsi déclaré nourrir l'ambition explicite de donner le ton dans le domaine des technologies stratégiques telles que la biotechnologie, l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs.

► DES « MESURES ASYMÉTRIQUES » POUR COMBLER LE RETARD

La Chine est consciente de son retard technologique sur l'Europe et les États-Unis dans certains domaines très spécifiques. Comblers ce fossé et développer un avantage stratégique constitue la priorité absolue du régime chinois. C'est dans ce cadre stratégique que se déploient les activités chinoises.

À cet égard, le Président Xi Jinping a évoqué les

« mesures asymétriques » que son pays doit oser prendre pour rattraper le retard sur l'Occident dans une série de domaines technologiques cruciaux d'ici à 2050. Ce phrasé un peu sibyllin revient à dire que la Chine doit dynamiser par tous les moyens sa coopération avec les entreprises et centres de recherche occidentaux afin d'accéder à des technologies cruciales dans des secteurs aussi stratégiques et sensibles que



la science et la technologie.

Dans ce contexte, des universités, centres de recherche et spin-offs belges sont également dans le viseur de la Chine, dont les investissements et rachats d'entreprises présentent un risque de transfert illicite de technologies. Un exemple de « mesure asymétrique » susceptible d'être prise par la Chine est le recours aux sociétés miroirs. Pour le dire en termes plus simples, les entreprises chinoises investissent dans des

entreprises, centres de recherche ou spin-offs belges — de préférence dans des entités de taille réduite qui développent des technologies prometteuses mais qui sont sous-financées — afin d'accéder à la technologie et ensuite créer une société miroir en Chine qui produira cette même technologie à plus grande échelle. La société mère est ensuite cédée, si possible avec un bénéfice à la clé.

► ESPIONNAGE FRONTAL EN LIGNE ET HORS LIGNE

Cette manière détournée d'accéder au savoir-faire occidental ne doit pas faire oublier les autres tentatives chinoises, plus frontales, d'espionnage économique, qui passent notamment par l'accès illicite à des informations sensibles présentes dans les systèmes informatiques des entreprises et centres de recherche ou le recrutement d'individus occupant des postes clés dans des institutions économiques, scientifiques et financières.

Par ailleurs, les entreprises chinoises collectent des données à grande échelle en Belgique, entre autres via des applications populaires telles que Tiktok, Temu, Capcut, etc. La législation nationale chinoise de sécurité prévoit l'obligation de partager ces données avec les services de renseignement chinois.

Les éléments recueillis et développés par la Chine grâce à ces méthodes ne sont pas tous destinés à des applications purement civiles. Leur utilisation militaire potentielle fait partie intégrante de cet exercice de réflexion et de planification stratégique. La VSSE suit également cette évolution, d'autant qu'elle estime que cette tendance ne fera que se renforcer au cours des années à venir.

À l'instar des années précédentes, la VSSE continuera à détecter les risques, à en informer les décideurs politiques et à sensibiliser les différents acteurs belges aux risques auxquels ils sont exposés. La VSSE entend ainsi aider les décideurs politiques à trouver un équilibre entre, d'une part, les intérêts économiques de la Belgique et, d'autre part, la mitigation des

risques relatifs à la sécurité.

Le travail de renseignement chinois à Bruxelles, un écosystème aux multiples protagonistes

À Bruxelles, ville cosmopolite s'il en est grâce à la présence sur son territoire de nombreuses organisations internationales, le travail de renseignement et d'ingérence chinois est protéiforme. Bien que le *Ministry of State Security* (MSS), le service de renseignement civil chinois, soit celui qui attire le plus l'attention, il est loin de faire cavalier seul. Ainsi, le département international du Parti communiste chinois (IDCPC) — qui mène des activités de renseignement sans être un service de renseignement à proprement parler — accorde une attention particulière aux institutions belges et européennes. N'oublions pas non plus toute la kyrielle d'agences, institutions, groupes de réflexion, médias, voire entreprises au service de l'ambition de Pékin de « *Make China Great (Again)* ».

Ensemble, ces services et institutions servent en premier lieu les ambitions du Parti communiste chinois (PCC), qui peuvent se résumer en deux objectifs simples : au niveau national, l'hégémonie absolue (y compris le contrôle idéologique, administratif et sécuritaire de l'importante diaspora chinoise dans le monde, notamment en Belgique) et, sur la scène internationale, un positionnement proportionnel à la taille, à la population et à la puissance économique et militaire de la Chine.



► QUELS SONT LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT CHINOIS OFFICIELS ?

Ministry of State Security (MSS)	Military Intelligence Directorate (MID)	Ministry of Public Security (MPS)
		
Le MSS est le service de renseignement civil chargé de recueillir des informations sur les menaces susceptibles de mettre en danger la pérennité du PCC. Le MSS est actif en Chine et à l'étranger.	Le MID est le service de renseignement militaire qui, outre les renseignements militaires, gère les capacités SIGINT ¹ chinoises et mène de vastes opérations HUMINT ² à l'étranger, qui ne se limitent pas au cadre militaire. 1 SIGINT SIGNIFIE SIGNALS INTELLIGENCE ET CONCERNE L'INTERCEPTION ET LE DÉCRYPTAGE ÉVENTUEL DES SIGNAUX DE COMMUNICATION. 2 HUMINT EST L'ABRÉVIATION DE HUMAN INTELLIGENCE ET CONCERNE L'UTILISATION DE SOURCES HUMAINES.	Le MPS est le service de sécurité en charge de la sécurité publique et du contrôle de la population et de la diaspora dans son ensemble. Cette organisation policière mène également des opérations de renseignement clandestines à l'étranger, ciblant principalement la diaspora.

► DES MÉTHODES HIGH-TECH ET OLD SCHOOL

Pour recueillir des renseignements, la Chine a recours à des méthodes aussi bien *high-tech* que *old school*. Les services de renseignement chinois disposent d'impressionnantes capacités cyber, qui leur permettent non seulement de mener des cyberattaques à l'encontre d'individus, entreprises et institutions se situant bien au-delà des frontières chinoises, mais aussi de recruter à distance des profils potentiellement intéressants et, s'ils y parviennent, de les diriger à distance. Les services de renseignement chinois préfèrent néanmoins faire suivre les premiers contacts prometteurs en ligne par une invitation en Chine, où la relation peut être approfondie plus confortablement à l'abri des regards indiscrets.

Pour autant, les services de renseignement chinois n'en sont pas moins présents physiquement sur le territoire belge. Et les repérer est une véritable gageure : les officiers de renseignement chinois affichent généralement une profonde aversion pour le risque et opèrent donc avec une grande circonspection. Sous-traiter certaines activités de renseignement à des tiers permet de réduire

l'exposition des officiers de renseignement au risque d'être identifiés ou démasqués.

Une autre option, plus classique, est le déploiement d'officiers de renseignement sous couverture diplomatique. Dans ce cas, l'officier de renseignement est officiellement un diplomate (jouissant du statut protégé correspondant) actif au sein de la représentation diplomatique chinoise à l'étranger. La diplomatie constitue une couverture idéale, parce que l'espionnage politique et l'ingérence ressemblent parfois fortement à des activités diplomatiques régulières. Si ces officiers sont identifiés ou démasqués, les risques se limitent en principe à une déclaration de *persona non grata*, qui oblige le « diplomate » à quitter le pays. L'actualisation du nouveau code pénal belge et l'élargissement des dispositions pénales relatives à l'espionnage et à l'ingérence sont susceptibles d'entraîner un regain de popularité des couvertures diplomatiques (et pas seulement auprès des services de renseignement chinois).

► DE BRUXELLES À PÉKIN : L'INGÉRENCE CHINOISE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL POLITIQUE

Les diplomates chinois ne sont évidemment pas tous des espions. L'ampleur de la représentation diplomatique chinoise dans notre pays (quelque 130 personnes au total) s'explique logiquement par la taille et l'importance de la Chine et par le rôle de la Belgique en tant que pays hôte de nombreuses institutions européennes. L'acquisition de connaissances sur les mécanismes décisionnels d'une structure aussi complexe que celle de l'UE est l'une des missions principales (et légitimes) de tout diplomate chinois, mais également d'autres acteurs sur lesquels le Parti communiste chinois exerce une certaine influence et qui sont représentés en Belgique, tels que l'IDPCP.

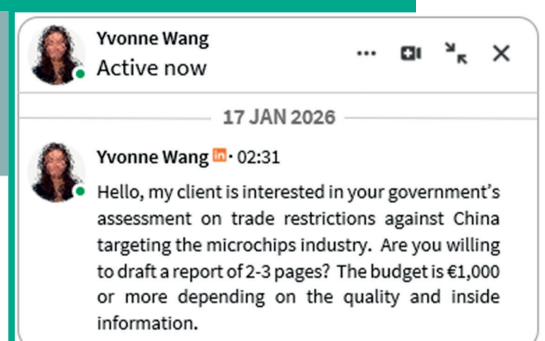
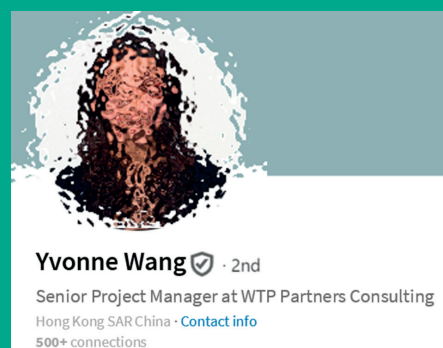
La Chine ne se limite toutefois pas à la diplomatie, mais emploie également des « moyens illicites, trompeurs et clandestins » (définition légale

de l'ingérence) pour influencer les processus décisionnels. À cet égard, le principal défi pour la VSSE consiste à définir la place d'une action dans le spectre « diplomatie – lobbying – ingérence ». À cette fin, la VSSE collabore bien entendu étroitement avec la Justice, la police, les Affaires étrangères et d'autres partenaires nationaux.

Les membres et collaborateurs du Parlement européen constituent la première cible des acteurs de l'ingérence chinoise à Bruxelles. Ces derniers se concentrent sur le Parlement européen pour diffuser un *storytelling* chinois à propos du Tibet et de Taïwan, entre autres, pour donner une image positive de la Chine et influencer les ambitions géopolitiques et les politiques économiques et commerciales de l'UE en leur faveur.

Les services de renseignement chinois privilégient les actions à distance. L'approche en ligne via les médias sociaux et plateformes de réseaux professionnels est une technique largement répandue qui a déjà fait ses preuves. Des officiers de renseignements chinois sous couverture de consultants ou de chasseurs de tête y entrent en contact avec des personnes en Belgique disposant d'un accès (in-) direct à des informations sensibles. Les couvertures utilisées sont aussi bien des entités fictives que des sociétés, universités ou groupes de réflexion réels. L'officier de renseignement chinois proposera ensuite de rédiger un rapport sur un thème géopolitique ou économique, moyennant un incitant financier. Établir une distinction entre ce type d'approche et les missions de consultance réelles est une véritable gageure. Parmi les indices permettant de reconnaître une tentative d'approche potentielle par un service de renseignement, nous pouvons citer : (1) une discussion qui, à l'issue

du premier contact, passe rapidement sur des applications de communication cryptées; (2) des paiements qui sont quasiment toujours effectués par le biais d'intermédiaires et de plateformes de paiement en ligne ou en cryptomonnaie; (3) une pression toujours plus forte pour obtenir des informations sensibles non publiques.



RÉPRESSION TRANSNATIONALE : LES VOIX CRITIQUES DE LA DIASPORA DANS LE COLLIMATEUR

Des méthodes subtiles et discrètes comme surveiller mais aussi harceler, décrédibiliser et exercer des pressions sur les proches restés au pays, sont les méthodes les plus souvent utilisées par les régimes autoritaires pour contraindre au silence des opposants qui vivent en Belgique.

En 2025, la VSSE a constaté plusieurs tentatives de répression transnationale à l'encontre de personnes résidant en Belgique. Cette répression est le fait de gouvernements étrangers qui cherchent à exercer un contrôle sur les membres de leur diaspora afin d'empêcher toute voix critique à leur encontre. L'objectif de ces régimes est de préserver leur stabilité interne sans nuire à leur réputation internationale. Cette répression peut prendre des formes variées, allant de la surveillance à l'intimidation, directement à l'encontre de la personne résidant en Belgique ou sur des membres de la famille toujours présents dans le pays d'origine. Il a ainsi été constaté par le passé qu'une autorité étrangère avait fait pression sur un étudiant d'échange pour qu'il modifie le sujet de sa thèse, sensible dans son pays d'origine.

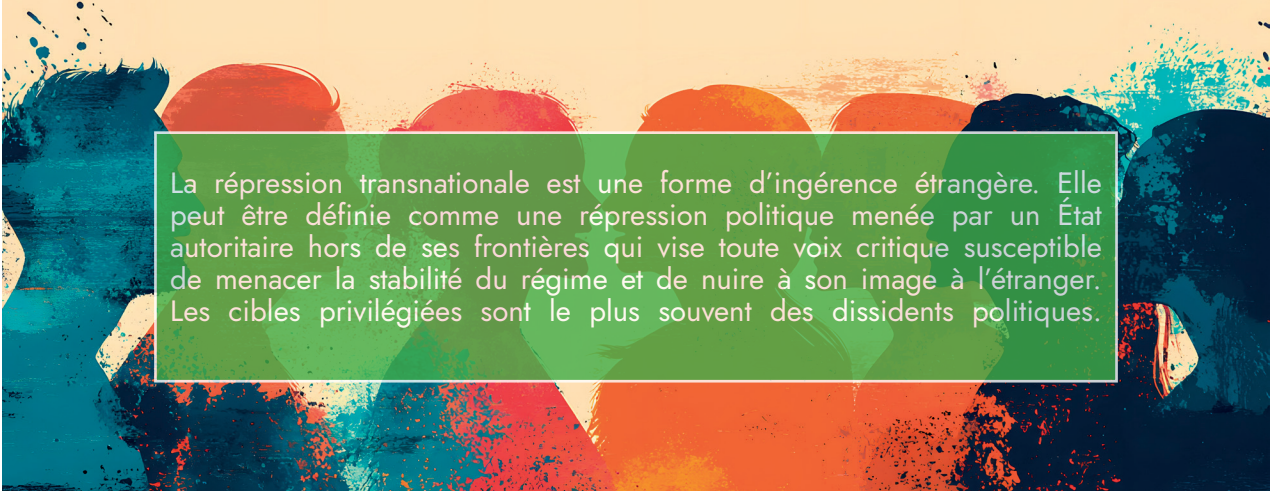
Derrière la répression transnationale, la VSSE observe l'empreinte de membres des services de renseignement étrangers, dont certains officiers abusent de couvertures officielles pour exercer leur influence sur leur diaspora et exercer des pressions sur les opposants. Cela peut se matérialiser par des pratiques très visibles telles que des surveillances non discrètes de

manifestations - avec prise de photos ou vidéos.

Pour parvenir à leurs fins, les services de renseignement étrangers tentent également de recruter des membres de la diaspora, afin de rassembler des informations sur les opposants résidant en Belgique – souvent sous le statut de réfugié.

Une autre méthode souvent utilisée par des régimes autoritaires consiste à qualifier injustement de « terroristes » des opposants politiques établis en Belgique, afin d'user de procédures judiciaires visant à obtenir leur extradition.

La collaboration et les échanges avec ses partenaires nationaux et internationaux sont primordiaux pour la VSSE afin d'identifier plus facilement les acteurs de cette répression et le modus operandi des acteurs de renseignement des régimes autoritaires. Outre le travail de renseignement, la sensibilisation d'autres administrations belges est une tâche importante pour s'assurer de la bonne compréhension du phénomène et faciliter le partage d'informations pertinentes.



La répression transnationale est une forme d'ingérence étrangère. Elle peut être définie comme une répression politique menée par un État autoritaire hors de ses frontières qui vise toute voix critique susceptible de menacer la stabilité du régime et de nuire à son image à l'étranger. Les cibles privilégiées sont le plus souvent des dissidents politiques.

GÉOPOLITIQUE ET ÉCONOMIE : LA TRAQUE DE L'INNOVATION

Ces dernières années, l'importance des enjeux liés au renseignement et à la sécurité économique s'est fortement accrue, notamment en raison de l'invasion russe de l'Ukraine et, depuis 2025, d'un changement d'orientation de la politique étrangère américaine.



Dans un monde où les relations internationales deviennent de plus en plus instables, chaque pays est confronté au défi d'acquérir ou de renforcer son autonomie stratégique. Cela passe notamment par le développement ou l'acquisition de technologies sensibles, de savoir-faire spécifiques et de matières premières rares.

En Belgique, cette compétition économique et scientifique internationale se traduit généralement par l'utilisation de mécanismes parfaitement légaux. Cependant, certains acteurs n'hésitent pas à dévoyer ces mécanismes et ainsi procéder à des actions malveillantes voire illégales avec l'objectif d'accroître leurs positions de force, d'affaiblir leurs concurrents ou encore d'accaparer des savoirs ou des technologies sensibles.

En tant qu'économie ouverte abritant des

entreprises reconnues mondialement dans des domaines de haute technologie, des centres de recherche de pointe et en raison de sa position géographique stratégique, la Belgique est une cible de choix pour ce type d'actions illégales.

Que ce soit à travers des cas d'espionnage économique ou scientifique, de transfert de technologies sensibles vers l'étranger ou d'actions hybrides contre des infrastructures critiques, la VSSE est fréquemment amenée à (ré)agir dans le cadre de ses compétences. Celles-ci prévoient que la VSSE a pour mission de *"rechercher, d'analyser et de traiter le renseignement relatif à toute activité qui menace ou pourrait menacer le potentiel scientifique ou économique de la Belgique"*. Plus spécifiquement, la VSSE se concentre sur les questions d'espionnage, d'ingérence et de prolifération de biens à double usage (biens, technologies ou *software*

qui peuvent aussi bien être utilisés à des fins civiles que militaires).

Une collaboration nécessaire

Dans le contexte géopolitique actuel, il est particulièrement complexe d'identifier de manière exhaustive l'ensemble des menaces qui pèsent, ou pourraient peser, sur le potentiel scientifique et économique de la Belgique. En effet, les menaces auxquelles la Belgique est confrontée sont non seulement multiples, mais également en constante évolution et relèvent de domaines très diversifiés. Afin de répondre à cette complexité, la VSSE coopère étroitement avec de nombreuses organisations tant publiques que privées. La sécurité économique de la Belgique repose en effet sur une responsabilité partagée.

Le SGRS demeure un partenaire privilégié avec lequel une collaboration intensive est assurée dans le cadre d'un dialogue permanent. La mise en commun des informations et des expertises permet d'établir une vision plus complète et plus précise des menaces pesant sur la sécurité économique. Une approche intégrée permet d'éviter une analyse fragmentée des menaces et garantit une compréhension globale de celles-ci dans l'ensemble de leur contexte.

En outre, la VSSE collabore également étroitement avec les partenaires du Comité de Coordination du Renseignement et de la Sécurité (CCRS)¹

dans le cadre des avis de sécurité rendus pour les investissements directs étrangers (FDI). Entre janvier et décembre 2025, la VSSE a coordonné la rédaction de plus de 130 de ces avis. C'est une augmentation de presque 30% par rapport au nombre d'avis rendus en 2024. À noter que le CCRS a demandé au Comité de Filtrage Interfédéral d'enclencher des procédures de filtrage (seconde phase de la procédure) pour quatre dossiers.

Une sensibilisation continue

Bien qu'une part croissante des entreprises et des décideurs soient conscients des menaces auxquelles ils sont exposés et prennent les précautions nécessaires pour se protéger, de nombreuses entreprises ou centres de recherche restent encore trop vulnérables à des actions malveillantes. La VSSE poursuit dès lors un travail continu de sensibilisation, par exemple sur les menaces pouvant se concrétiser durant des voyages d'affaires ou des missions scientifiques à l'étranger. La VSSE a une approche pragmatique en conseillant sur des précautions à prendre en amont, pendant et en aval de ces déplacements afin de limiter le risque d'être victime d'espionnage scientifique et économique. La VSSE estime en effet que les menaces d'espionnage, d'ingérence ou de prolifération à l'encontre du potentiel économique et scientifique belge vont se maintenir à un niveau élevé à court et moyen terme.

¹ CCRS : COMITÉ DE COORDINATION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ. AU SEIN DU COMITÉ DE COORDINATION DU RENSEIGNEMENT ET LA SÉCURITÉ, LA VSSE ÉLABORE AVEC LE SGRS, L'OCAM, LA POLICE FÉDÉRALE, LE CENTRE DE CRISE NATIONAL ET LE SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PROPOSITIONS DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE FDI, À DESTINATION DU CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ (CNS). LES AUTRES MEMBRES DU CCRS NE SONT PAS COMPÉTENTS POUR CETTE PROCÉDURE.

PROCÉDURE DE SCREENING FDI

La mission principale consiste à analyser les investissements directs étrangers et à vérifier s'ils comportent des risques potentiels pour la sécurité nationale et les intérêts stratégiques de la Belgique.

Concrètement, il s'agit d'investissements dans une entreprise belge par des personnes ou des entreprises extérieures à l'Union européenne. Seuls les investissements dans certains secteurs stratégiques, tels que les infrastructures critiques, les technologies de pointe ou les fournisseurs de la Défense, font l'objet d'un screening. Enfin, un contrôle n'a lieu que si au moins 10 à 25 % des actions (selon le secteur) de l'entreprise belge passent sous contrôle étranger.

LA MENACE TERRORISTE PERSISTE : LES BRAISES DE L'EI ET D'AL-QAÏDA CONTINUENT DE BRÛLER

En 2025, la plupart des projets d'attentats en Belgique émanaient de *lone actors* ou de cellules de taille très limitée inspirées par l'idéologie de l'État islamique (EI). Il s'agissait souvent de mineurs ou de jeunes adultes. Les évolutions de la menace djihadiste observées par la VSSE et le SGRS¹ en 2024 n'ont donc pas changé. Le monde en ligne et les médias sociaux jouent toujours un rôle prépondérant tant dans le processus de radicalisation que dans les projets d'attentats.

Dix ans après les attentats de Paris, la menace terroriste d'inspiration salafiste-djihadiste n'a pas disparu en Belgique ni en Europe. Elle constitue toujours la première menace en matière de terrorisme : 80 % des *Joint Intelligence Centers* (JIC)² réalisés en 2025 sont directement liés à celle-ci, dont les deux fers de lance restent Al-Qaïda (AQ) et, surtout, l'État islamique.

Cette menace a toutefois considérablement évolué depuis 2015 : bénéficiant à l'époque d'un sanctuaire en Syrie et en Irak et de très nombreux combattants étrangers, l'EI était en mesure de diriger directement des attaques vers l'Europe. L'attrition sévère connue par le califat depuis lors et la perte de contrôle territorial dans un nombre important de zones ont impacté ses capacités.

Dans de rares cas, l'EI stimule et conseille encore les candidats à des actions violentes par l'intermédiaire de membres opérationnels basés à l'étranger. Désormais, l'organisation s'appuie principalement sur l'importante propagande qu'elle génère, relayée par des sympathisants à travers le monde. Elle continue donc à inspirer et soutenir des attentats terroristes par cette stratégie très décentralisée, mais ceux-ci sont moins complexes et aboutis que ceux qui ont frappé l'Europe en 2015 et 2016. Ces projets d'attaques, difficiles à détecter et donc difficiles à anticiper, contribuent néanmoins à maintenir une pression générale sur nos sociétés et à nourrir une angoisse par rapport à la menace terroriste.

En Belgique, les personnes détectées en lien avec la planification d'attaques d'inspiration salafiste-djihadiste en 2025 étaient toutes consommatrices de propagande d'organisations terroristes comme l'EI ou AQ, principalement en ligne. Elles étaient souvent jeunes, voire très jeunes : l'âge médian des personnes faisant

l'objet de JIC 'salafiste-djihadiste' était de 22 ans, le plus jeune ayant 12 ans. La tendance observée en 2024, à savoir le rôle croissant des mineurs dans la menace terroriste, s'est confirmée en 2025 : environ un tiers des personnes impliquées dans les dossiers en lien avec de la violence étaient mineures. Par ailleurs, ces personnes avaient dans la grande majorité des cas un projet peu avancé, peu sophistiqué ou peu réalisable.

Ceci rejoint une tendance plus globale : en Europe, les attaques terroristes d'inspiration salafiste-djihadiste ayant eu lieu en 2025 ont suivi ce modèle d'attaques : de jeunes individus agissant sous l'influence et parfois au nom de l'EI sans lien direct avec des membres de l'organisation. Leur motivation est couplée à d'autres griefs, personnels ou plus généraux, parmi lesquels le conflit à Gaza est régulièrement évoqué. L'attaque au couteau du 15 février 2025 à Villach (Autriche) ayant tué une personne et blessé cinq autres est un exemple de ce type d'actions. Cette dynamique impliquant un mélange de motivations idéologiques et personnelles n'est finalement pas très différente de celle que l'on peut également observer dans d'autres formes d'extrémisme ou de terrorisme.

Si le risque d'attentats coordonnés comme ceux de Bruxelles en 2016 est moins probable à court terme en Belgique, celui-ci ne peut être totalement écarté. L'attaque de Moscou de mars 2024 montre que l'EI, même affaibli, dispose encore de capacités et d'adhérents déterminés à passer à l'action. Il est aussi clair dans leur propagande que l'EI et AQ ambitionnent toujours de frapper l'Europe. Cette intention s'est confirmée le 18 décembre 2025, lorsque l'EI a appelé à commettre des attaques contre les « Juifs et Chrétiens » en Belgique par la voix de son magazine hebdomadaire en ligne. De tels appels ne sont pas exceptionnels et

¹ LA VSSE ET LE SGRS ONT MIS EN COMMUN DANS LA PLATEFORME CECT LEURS CAPACITÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

² JOINT INTELLIGENCE CENTER EST UN MÉCANISME DE COORDINATION NATIONALE PRÉVU DANS LA STRAT T.E.R., PERMETTANT AUX SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE SE COORDONNER DIRECTEMENT EN CAS DE DÉTECTION D'UNE POSSIBLE MENACE TERRORISTE SUR LE TERRITOIRE BELGE. LA STRAT T.E.R. EST LE CADRE NATIONAL BELGE POUR L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'EXTRÉMISME ET DU TERRORISME. ELLE EST COORDONNÉE PAR L'OCAM.

sont rarement suivis d'attaques réelles. Le fait que la Belgique soit explicitement mentionnée est néanmoins inhabituel et prouve que notre pays demeure une cible légitime aux yeux de l'EI. La menace terroriste demeure grave. La VSSE estime qu'un attentat terroriste de faible complexité, inspiré par l'idéologie jihadiste et mené par des acteurs isolés ou de petites cellules, est probable à moyen terme.

Pour prévenir cette menace, la VSSE et ses partenaires travaillent non seulement sur les renseignements suggérant des projets d'attentats mais aussi sur d'autres activités de soutien au terrorisme, souvent moins visibles par le grand public. La détection de la diffusion de propagande terroriste et

l'identification des acteurs relayant cette propagande en font partie. De même, la lutte contre les activités de support, qu'elles soient logistiques (fourniture de faux papiers, d'armes, etc.) ou financières (collectes de fonds pour des organisations terroristes à l'étranger, par exemple) font l'objet de nombreuses enquêtes de renseignement.

Depuis des années, la VSSE a fait de la lutte contre le terrorisme une priorité. Le succès de son action passe en grande partie par la coopération internationale, parfois avec de nouveaux partenaires, condition indispensable à la détection et la prévention de menaces dans un monde hyper-connecté.

► L'EI ET SES FRANCHISES

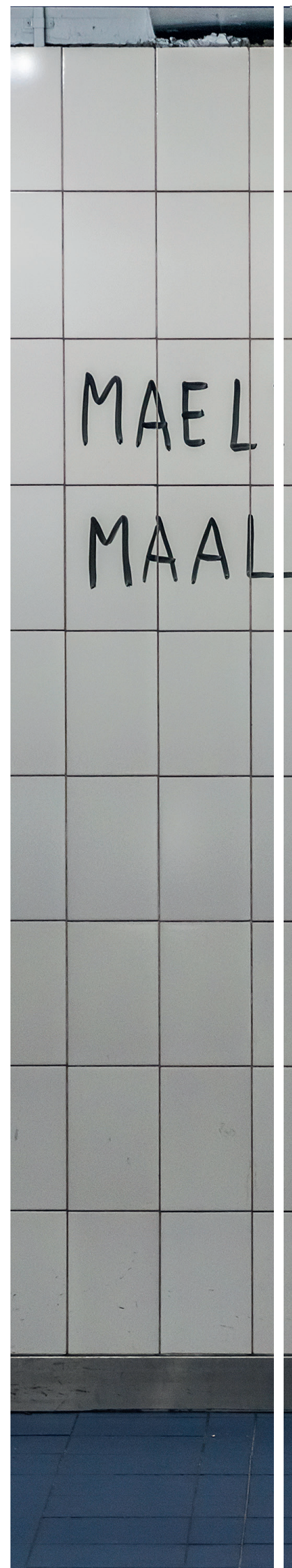
Depuis l'effondrement du califat physique de l'EI en Syrie et en Irak en 2019, l'EI, en tant qu'organisation, a subi une transformation et s'est muée en une structure décentralisée composée de sections puissantes à différents endroits du monde. Sa direction centrale communique des directives et des instructions, qui sont ensuite mises en œuvre par les différentes sections locales.

L'année 2025 a été marquée par un certain nombre d'arrestations de membres éminents de l'EI et par des opérations militaires dirigées contre ses différentes sections. Ces événements ont entraîné une perte de capacité temporaire. L'organisation se concentre désormais davantage sur elle-même et, dans une moindre mesure, sur la projection de la menace en dehors de sa sphère d'influence immédiate. L'histoire nous apprend toutefois que l'EI et ses sections représentent une organisation très résiliente, capable de s'adapter rapidement aux changements de situation. Par conséquent, cette perte de capacité est probablement un phénomène temporaire, qui pourrait à nouveau évoluer rapidement.

La franchise de l'EI dans la province

du Khorassan (ISKP) a ainsi dû faire face non seulement à l'arrestation de plusieurs personnes clés, mais aussi à la pression croissante exercée par les autorités talibanes en Afghanistan et depuis le Pakistan. La capacité de l'ISKP a donc été amoindrie, avec des conséquences tangibles tant pour ses projets d'attentats à l'étranger qu'au niveau du rythme auquel le groupe diffuse sa propagande. À titre d'exemple, le magazine de langue anglaise de l'ISKP « *Voice of Khurasan* » n'a été publié qu'une seule fois depuis le mois d'avril 2025 alors qu'il s'agissait d'une publication quasi-mensuelle auparavant. Nous constatons qu'en 2025, l'ISKP a exercé une influence moindre sur la menace terroriste par rapport à 2024. Cela n'exclut cependant pas l'hypothèse selon laquelle l'ISKP conserve son ambition d'organiser des attentats terroristes d'envergure et savamment orchestrés. En 2026, l'ISKP tentera très probablement de se réorganiser afin de pouvoir à nouveau réaliser ses ambitions.

En outre, les membres de l'EI toujours présents en Syrie font l'objet d'une attention permanente. Le risque posé par la résurgence de l'EI, profitant de la vacance du



pouvoir causée par la chute du régime Assad, ne s'est pas complètement matérialisé en 2025. Cela n'empêche pas l'EI de rester actif en Syrie : l'organisation critique la ligne actuelle du nouveau régime dans sa propagande et continue de planifier et perpétrer des attentats sur le territoire syrien.

Le centre de gravité de l'État islamique se trouve actuellement en Afrique. Les sections de l'EI en Afrique de l'Ouest et au Sahel jouent un rôle majeur. L'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) a ainsi pris le contrôle d'un territoire trois fois plus grand que la Belgique, tandis que l'État islamique au Sahel (EIGS) a accéléré ses activités et commet des attentats dans la région à un rythme soutenu. Pour l'heure, ces sections ont toutefois un agenda exclusivement local et rien ne permet d'établir qu'elles

possèdent une capacité suffisante pour déplacer la menace vers la Belgique.

Entre 2023 et 2024, l'EI en Somalie a mené une campagne de recrutement agressive. En un an, le nombre estimé de combattants au sein de cette section serait passé de quelques centaines à environ 1000 personnes à la fin de l'année 2024. Une offensive militaire bénéficiant d'un soutien international, qui a reçu un nouvel élan à partir du mois de janvier 2025, a provisoirement freiné cette croissance. Il est dès lors peu vraisemblable que l'EI en Somalie recrute des Européens ou organise des attaques en Europe à très court terme. Si la pression des opérations de contre-terrorisme se relâche sur place, il est possible que l'EI en Somalie reconstruise sa capacité à court ou moyen terme.

► BELGIAN FOREIGN TERRORIST FIGHTERS : UN AN APRÈS LA CHUTE D'ASSAD

Le 8 décembre 2024, le régime Assad a été renversé à une vitesse inattendue. Sous la direction de Hayat Tahrir al-Sham (HTS), un front composé de différents groupements a installé un nouveau régime en Syrie en 2025. L'unification des différents groupes de population ethniques et des groupements armés actifs dans le pays constitue un défi majeur pour le nouveau régime. Ce dernier continue de mener une campagne militaire et judiciaire contre l'État islamique, qui représente encore un véritable danger pour la stabilité interne de la région.

La capacité du nouveau régime à relever ce défi aura un impact sur les intérêts de sécurité belges. La VSSE, en coopération avec le SGRS, reste avant tout attentive au sort des *Foreign Terrorist Fighters* (FTF) liés à la Belgique

qui séjournent en Syrie. En 2025, aucun changement n'a été constaté dans la situation de ces FTF qui se trouvent dans des prisons et dans des camps au nord-est de la Syrie ou qui ont construit leur vie dans le nord-ouest du pays.

Le changement de régime en Syrie a également ouvert des opportunités de voyage vers ce pays mais il n'est pas encore possible de tirer des conclusions définitives au sujet des candidats au voyage étant donné que la situation sur place n'est pas encore totalement stabilisée. À l'heure actuelle, nous ne disposons toutefois d'aucune indication montrant qu'un nouveau flux de FTF belges se dirigerait vers la Syrie, du moins pas à court terme. La VSSE et le SGRS suivent la situation de près.

► HEZBOLLAH

L'influence politique et militaire du Hezbollah libanais au Moyen-Orient est fortement affaiblie. L'ancien acteur clé militaire de la région se focalise actuellement sur sa propre survie, en accordant la priorité à sa réorganisation interne et à la reconstruction de sa capacité. Par conséquent, les actions du Hezbollah se concentrent à présent au Liban et au Moyen-Orient.

En 2025, la VSSE n'a détecté aucune menace concrète concernant la planification ou l'exécution d'attentats par le Hezbollah contre ou depuis la Belgique. La VSSE estime qu'il est peu probable que le Hezbollah ou des personnes liées au Hezbollah commettent un attentat terroriste en Occident à court terme.

L'organisation pose néanmoins toujours une menace terroriste à long terme.

La propagande du Hezbollah a été diffusée, dans des proportions limitées, en Belgique en 2025. Quelques mosquées ont organisé des cérémonies commémoratives pour des membres du Hezbollah disparus lors de l'intensification du conflit entre Israël et le Liban fin 2024. En Belgique, il est également parfois question de collectes de fonds et de moyens au profit du Hezbollah, bien que l'ampleur de ce phénomène reste limitée. Une partie des moyens collectés est vraisemblablement destinée à la branche militaire du Hezbollah, mais de plus amples investigations sont nécessaires pour confirmer cette hypothèse.

► HAMAS

La lutte contre Israël, ravivée par les attaques terroristes menées par le Hamas le 7 octobre 2023, a provoqué l'un des conflits les plus meurtriers dans l'histoire du Hamas et de la population gazaouie. Actuellement, le Hamas se concentre essentiellement sur sa propre survie et n'a pas la capacité pour opérer en dehors de sa zone d'influence immédiate.

La VSSE estime aujourd'hui une action violente organisée et dirigée par le Hamas est improbable dans notre pays, alors qu'elle était 'très improbable' en 2024. Cette légère augmentation est notamment le résultat de l'appel à prendre les armes partout dans le monde lancé publiquement en mars 2025 par un porte-parole de l'organisation. La VSSE n'a cependant pas constaté d'action violente commise par des personnes liées au Hamas en Belgique. La principale menace émane de lone actors radicalisés, influencés notamment par la situation à Gaza.

Certaines personnes liées au Hamas sont présentes en Belgique. La VSSE y consacre une partie de sa capacité d'enquête – notamment des efforts supplémentaires en terme de *monitoring* des médias-sociaux – afin de les identifier, de définir leurs relations avec le Hamas et leurs activités au profit de l'organisation dans l'objectif de pouvoir évaluer la menace qui en découle et d'informer le cas échéant les autorités politiques, administratives et judiciaires. L'appartenance au Hamas n'est toutefois pas simple à établir. 8% des dossiers terroristes discutés entre les services en 2025 étaient liés au Hamas.

Les personnes liées au Hamas en Belgique se livrent principalement à des activités de collecte de fonds, dont une partie est probablement directement destinée à l'organisation proprement dite. Si ces activités ne représentent pas une menace directe violente, elles restent problématiques voire punissables.



LES FRÈRES MUSULMANS : DERRIÈRE LE MASQUE DE LA MODÉRATION

L'année 2025 a été marquée par une attention publique accrue portée aux activités des Frères musulmans, notamment à la suite d'un rapport officiel du ministère français de l'Intérieur présentant les Frères musulmans comme une expression de l'islam politique¹. Ce phénomène n'est toutefois pas nouveau, et la VSSE suit de près les Frères musulmans et la menace qu'ils représentent depuis plus de 30 ans. Le service collabore avec le SGRS sur cette question². La menace que représentent les Frères musulmans n'a pas fondamentalement évolué en 2025 par rapport à 2024 et aux années précédentes et la VSSE estime par ailleurs que cette menace restera stable en Belgique dans les années à venir. La menace que représente les Frères musulmans réside dans le fait que leur idéologie peut contribuer à un climat de ségrégation et de polarisation. Ce climat constitue à son tour un terreau propice à la radicalisation (parfois violente) de certains individus. Il est fort probable que les Frères musulmans continuent de créer de nouvelles organisations afin de tenter d'encadrer la communauté musulmane belge, de diffuser son idéologie et de recruter de nouveaux membres. Par conséquent, la VSSE continuera d'accorder toute l'attention nécessaire à cette menace.

Les Frères musulmans se caractérisent notamment par leurs activités visant à influencer la politique gouvernementale concernant l'islam. Étant donné que les Frères musulmans tentent de dissimuler leurs liens avec le mouvement et d'exercer une influence clandestinement, il est question d'ingérence. C'est pourquoi la VSSE, en tant que service, met l'accent sur la

sensibilisation afin que les autorités belges et européennes reconnaissent comme telles les organisations liées aux Frères musulmans et puissent, le cas échéant, décider de ne pas leur accorder de tribune publique ou de les exclure des financements publics, tels que les subventions.

¹ « FRÈRES MUSULMANS ET ISLAMISME POLITIQUE EN FRANCE ».

² VIA LA PLATEFORME CECT, CAPACITÉ INTÉGRÉE DU SGRS ET DE LA VSSE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME ET LE TERRORISME.

FRÈRES MUSULMANS : DÉFINITION

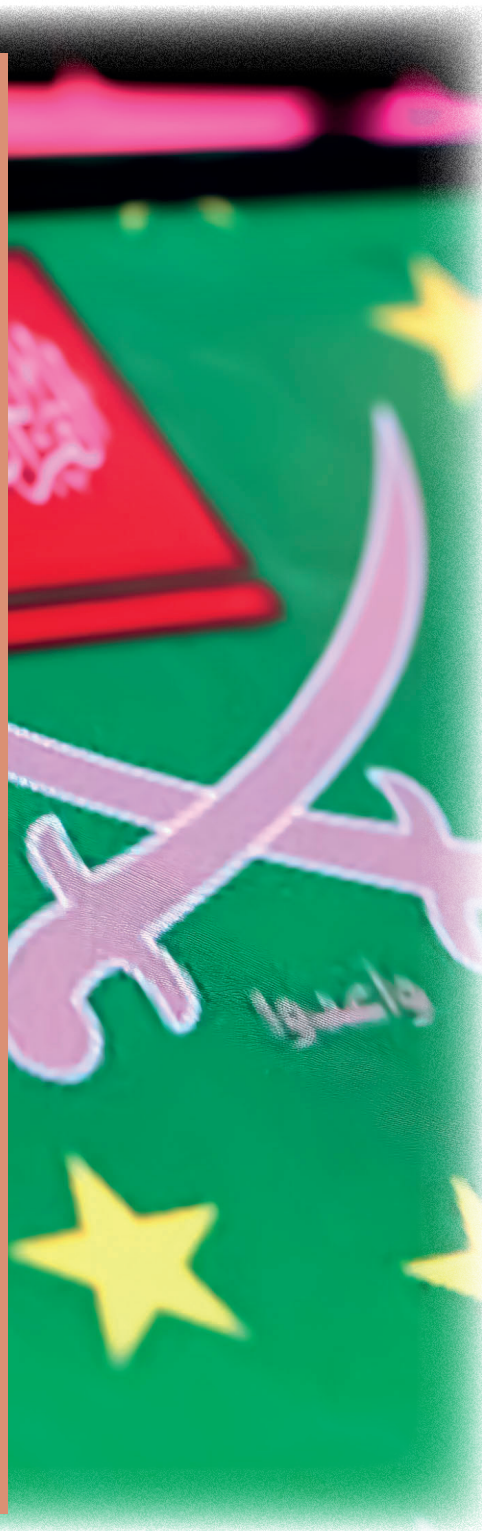
Depuis 2022, une définition commune des Frères musulmans existe, élaborée conjointement par les partenaires de sécurité et de renseignement belges.

Les Frères musulmans sont un mouvement sociopolitique islamique dont l'idéologie s'inspire principalement de la pensée de Hassan al Banna (1906-1949). À long terme, ce mouvement vise à instaurer un système où les normes religieuses régissent tous les aspects de la vie de l'individu, de la société et de l'État. Fondé en Égypte en 1928, le mouvement est aujourd'hui présent dans de nombreux pays, notamment en Europe et en Belgique.

Concernant les moyens d'atteindre leurs objectifs en Europe, les membres des Frères musulmans rejettent le recours à la violence, y compris le terrorisme. Ils privilégient la prédication, l'éducation et l'activisme sociopolitique pour diffuser leur idéologie. Par ailleurs, ils se livrent à des activités d'infiltration et de lobbying destinées à influencer les politiques gouvernementales sur les questions liées à l'islam ou au monde musulman. À cette fin, ils se présentent comme les porte-parole de la population musulmane et des représentants crédibles de la communauté musulmane auprès des institutions nationales et européennes.

À cet égard, ils cultivent une image publique de modération et de progressisme (relatif). Cette attitude contraste parfois avec leur discours interne, dans lequel ils rejettent la laïcité, considèrent les normes religieuses comme supérieures aux lois nationales et présentent les sociétés et pays « occidentaux » comme fondamentalement opposés aux musulmans et à l'islam.

Sur le plan de la menace, certaines positions des Frères musulmans peuvent participer à l'instauration d'un climat de ségrégation et de polarisation. Ce climat constitue à son tour un terreau fertile pour la radicalisation (parfois violente) de certains individus. Par conséquent, la menace que représentent les adeptes de l'idéologie des Frères musulmans dans notre pays doit être évaluée au cas par cas.



La VSSE estime qu'en 2025, la Belgique comptait moins de 10 organisations susceptibles d'être considérées comme structurellement liées aux Frères musulmans. En d'autres termes, ces organisations participent activement à la diffusion de l'idéologie des Frères musulmans ou à leurs activités d'ingérence, et entretiennent des liens structurels avec les structures internationales, régionales ou locales des Frères musulmans. Par ailleurs, selon les estimations du service, une centaine de personnes en Belgique participent activement à la diffusion

de l'idéologie des Frères musulmans.

Sur base des enquêtes menées par la VSSE en 2025, il apparaît que les organisations et individus structurellement liés aux Frères musulmans ne représentent pas une menace immédiate d'actions violentes. Le recours à la violence est explicitement rejeté par les Frères musulmans en Europe. Ces organisations et individus continuent néanmoins de représenter une menace en raison de la diffusion d'une idéologie extrémiste et de leur ingérence.

L'EXTRÉMISME DE GAUCHE À LA LOUPE : AVEC FRACAS ET VIOLENCE

Vandalisme, rébellion, intimidation d'opposants politiques... Les groupements d'extrémisme de gauche n'ont pas manqué de se manifester avec fracas. En 2025, le défi pour la VSSE a été de détecter d'éventuels glissements, au sein de mouvements et chez des individus, vers la commission d'actions violentes concrètes.

Le milieu d'extrémisme de gauche s'est fait remarquer publiquement tout au long de l'année 2025 par des actions violentes. Des émeutes lors de manifestations, des actes de résistance à l'encontre de la police et l'intimidation d'adversaires politiques, en particulier lors de contre-manifestations antifascistes, ont été observés plus fréquemment en 2025 que les années précédentes. Il émane donc clairement de l'extrémisme de gauche une menace violente. À l'égard de certains hommes et femmes politiques, de la police ou de personnes, institutions ou sociétés qu'ils considèrent comme étant des extrémistes de droite, le discours peut parfois être haineux, dénigrant, voire déshumanisant. Ces actions violentes, ainsi que la légitimation intrinsèque du recours à la violence comme moyen d'action, constituent un point d'attention permanent. Dans la pratique, la majorité des militants d'extrême gauche se consacre toutefois principalement à la diffusion non violente de leur message et à l'organisation

de réunions, projections de films, conférences et discussions de groupe. En outre, ils organisent des manifestations et des rassemblements, ou y participent. La propagande d'extrémisme de gauche vise, dans ce cadre, à saper la légitimité de l'État de droit démocratique.

La VSSE surveille de près cette menace afin de pouvoir détecter rapidement tout changement potentiel du mode opératoire et des indicateurs caractéristiques, et s'efforce également, au moyen d'enquêtes de renseignement, d'établir des liens formels entre des groupements d'extrémisme de gauche et des actes de dégradation visant des bâtiments et des institutions qu'ils considèrent comme des symboles du capitalisme. Le but est d'informer correctement les autorités afin de permettre une gestion efficace de la menace. La VSSE évalue que la menace terroriste émanant des milieux d'extrémisme de gauche est invraisemblable en Belgique.



► LE BLACK BLOC LORS DE LA MANIFESTATION DU 14 OCTOBRE

Un exemple concret des méthodes d'action de l'extrême gauche a été la formation d'un Black Bloc lors de la manifestation du 14 octobre 2025 à Bruxelles. Vêtus d'une tenue noire typique et le visage dissimulé pour ne pas être identifiés, des extrémistes de gauche appartenant à différents groupes ont organisé des actes de vandalisme coordonnés à plusieurs endroits de la ville.

Le bâtiment de l'Office des étrangers, entre autres, a été ciblé, avec des vitres brisées et des façades couvertes de graffitis. Plusieurs personnes ont également été blessées lors de la résistance déployée par les activistes contre l'intervention policière. Des images de cette manifestation ont ensuite été exploitées pour diaboliser les autorités et dénoncer de prétendues violences policières.

► INFILTRATION DES MOUVEMENTS CITOYENS

Certains groupes d'extrémisme de gauche exploitent la vague légitime d'engagement sociétal, espérant rallier de nouvelles personnes à leur idéologie. Des groupes tels que l'organisation communiste révolutionnaire *Secours Rouge de Belgique/Classe Contre Classe* s'intéressent par exemple aux initiatives axées sur des thèmes tels que l'asile et la migration, le climat, l'(anti)fascisme et les minorités.

Concrètement, ils inscrivent ces thématiques dans une idéologie qui remet en question l'État de droit démocratique et qualifie le modèle sociétal actuel d'intrinsèquement exploiteur et injuste. À leurs yeux, les problèmes sociaux ne peuvent être résolus que par le renversement violent du système en place. Ils s'opposent ainsi fermement à toute forme de réforme sociale guidée par la concertation démocratique ou sociale.

Pour atteindre ces objectifs, certains de ces groupes tentent d'infiltrer de vastes mouvements citoyens tels que *Code Rouge* et *Stop Arming Israël*. En les alignant sur leurs propres objectifs et idéologies révolutionnaires, ils exploitent un sentiment partagé d'injustice, ce qui crée un risque de radicalisation de nouveaux sympathisants. Une telle stratégie, visant à radicaliser des personnes issues d'associations, peut entraîner une polarisation du débat public sur des thématiques sociétales légitimes, creuser un fossé rendant le débat de société impossible et, dans les situations les plus extrêmes, mener à des confrontations physiques, voire à des actes terroristes.

Antifascisme militant

Autre phénomène émergeant de l'extrémisme

de gauche, l'antifascisme militant est une forme d'activisme dirigé contre les personnes et les groupes considérés comme étant d'extrémisme de droite. Leurs actions visent à restreindre leur liberté d'expression et d'association. Les militants antifascistes se distinguent ainsi clairement du mouvement antifasciste non extrémiste plus large, qui mise sur le débat et la sensibilisation pour lutter contre le racisme et les idées antidémocratiques. Le mouvement antifasciste dans son ensemble ne peut pas être considéré comme une entité structurée.

Les antifascistes militants ne sont pas toujours affiliés à un groupe ou une idéologie en particulier. Nombre d'entre eux s'inspirent néanmoins d'une vision du monde communiste ou anarchiste. Ils agissent principalement dans le cadre de conférences, réunions et manifestations d'organisations qu'ils considèrent comme étant d'extrémisme de droite. Bien que la plupart des actions se limitent à des contre-manifestations, elles peuvent parfois dégénérer en intimidations, émeutes, destructions de biens et violents troubles à l'ordre public dirigés contre les forces de l'ordre ou les opposants politiques.

Par le biais d'une compréhension approfondie des évolutions qui agitent actuellement les milieux extrémistes, la VSSE doit être en mesure d'informer ses partenaires de l'état actuel de la situation. Nier ou sous-estimer le potentiel de violence de certains individus au sein de ces milieux reviendrait à passer à côté d'une évolution tangible observée en 2025 ; à l'inverse, le surestimer en omettant d'apporter la nuance que l'on est en droit d'attendre d'un service de renseignement ferait le jeu des extrémistes.



LE PKK

L'année 2025 a marqué un tournant pour le PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan turc (*Partiya Karkeren Kurdistan*), une organisation d'extrême gauche. Dans un appel de son leader, Abdullah Öcalan, depuis la prison où il est détenu depuis 1999, l'organisation a annoncé en mai sa dissolution et la fin de sa lutte armée.

Cette décision inattendue a relancé le processus de paix entre l'État turc et le PKK. Toutefois, l'organisation conserve actuellement sa capacité armée. Plusieurs étapes importantes devront encore être franchies avant que le PKK ne dépose véritablement les armes.

En Belgique, où l'organisation a établi plusieurs de ses structures, le PPK poursuit ses activités. Il s'agit à la fois d'actions publiques, telles que des manifestations et des actions de soutien à la population kurde, et d'actions clandestines, comme le soutien logistique et financier du mouvement en Turquie, en Syrie et en Irak. Les activités du PKK en Belgique sont importantes pour l'organisation en raison de la présence de nombreuses institutions internationales dans le

pays. L'organisation cherche en effet à étendre son influence et à obtenir un soutien politique pour sa cause. Quelques sympathisants du PKK dans notre pays ont des liens avec divers groupements d'extrémisme de gauche.

La VSSE considère qu'il est très improbable que le PKK mène des actions terroristes en Belgique. La menace que représente le PKK pour la Belgique se situe plutôt dans le domaine de l'extrémisme. Le PKK, une organisation structurée hiérarchiquement et autoritaire, a une influence forte sur la diaspora kurde. Ils sont en effet capables de mobiliser des sympathisants lors d'événements publics, ce qui peut engendrer des troubles à l'ordre public, des tensions avec la communauté turque, voire dans certains cas des actes de violence. La situation des Kurdes en Syrie, entre autres, et l'évolution du processus de paix ont un effet mobilisateur sur ce type d'événements publics. Le déroulement futur du processus de paix en 2026 sera déterminant pour l'évolution de ce phénomène.



IDÉOLOGIES D'EXTRÊME DROITE : UN MONDE POLARISÉ EXERCE SON ATTRACTION

Jusqu'en 2025, l'univers de l'extrémisme de droite dans notre pays se composait principalement de trois composantes idéologiques structurelles : ce qu'on appelle l'accélérationnisme / la «*Siege Culture*», le mouvement identitaire et le néonazisme, avec en leur sein un large éventail de sous-courants. En ce qui concerne la menace terroriste potentielle, l'accélérationnisme – qui vise à provoquer une guerre civile afin d'accélérer le prétendu déclin de la société – demeure cependant la composante la plus dangereuse à court et à moyen terme.

Dans un monde de plus en plus polarisé, les extrémistes de droite trouvent un terreau fertile pour alimenter et renforcer leur idéologie. Cela s'explique tant par les développements géopolitiques, où le droit international, l'ordre international et les rapports de force établis sont de plus en plus mis sous pression par la « loi du plus fort », que par un certain durcissement du débat sociétal et la glorification, par certains, de la figure du dirigeant omniscient et tout-puissant.



► EXTRÉMISME DE DROITE : VUE GÉNÉRALE

Bien qu'une menace violente émane incontestablement de l'extrémisme de droite, la majeure partie des activités de ce milieu en Belgique gravite autour de la diffusion de l'idéologie ou du vécu de l'expérience en groupe. Tous les narratifs d'extrémisme de droite n'appellent pas directement à la violence. Ils sapent cependant à long terme la confiance dans les institutions et les processus démocratiques, et constituent un terreau fertile pour une radicalisation accrue.

***Joint Intelligence Centers* et le terrorisme d'inspiration d'extrémisme de droite**

En 2025, 6% des dossiers discutés lors des *Joint Intelligence Centers* (JIC) avaient une motivation d'extrémisme de droite. L'âge médian des personnes évoquées lors de ces JIC était de 18 ans. La tendance à l'augmentation du nombre de mineurs et de jeunes adultes impliqués dans les menaces terroristes se poursuit.

Une entente difficile

L'extrémisme de droite en Belgique couvre un très large spectre de milieux, de groupes et d'activistes allant des sous-cultures accélérationnistes en ligne inspirées par la violence, telles que Terrorgram, aux groupes plus militants sur le plan idéologique, en passant par des groupes néonazis. Bien que les milieux d'extrémisme de droite ne soient pas toujours capables de s'entendre et que leurs styles et stratégies divergent fortement, ils s'appuient tous sur une image essentialiste de l'individu selon laquelle la diversité culturelle et « raciale » pose un problème existentiel. Cette image de l'individu est associée à la croyance selon laquelle certains droits et libertés démocratiques, tels que l'égalité et la diversité des genres, entraînent également la décadence de la société.

Le récit extrémiste qui en découle joue fortement sur le sentiment d'incertitude liée à la migration, le sentiment d'insécurité et la place des hommes dans la société. Même si ces sujets s'inscrivent dans un débat sociétal plus vaste, le discours véhiculé dans les milieux d'extrémisme de droite revêt très souvent un caractère haineux, raciste, misogyne et discriminatoire. Cela peut apparaître lors des discussions entre les membres, mais également dans la propagande ciblant des sympathisants potentiels. Dans les sphères accélérationnistes et néonazies transnationales en ligne – qui comptent également des Belges – ces éléments s'accompagnent de projections fantasmatiques, d'incitation à et de glorification de la violence envers les femmes, les opposants politiques et les minorités.

Toutes les composantes des milieux d'extrémisme de droite exploitent massivement internet pour diffuser leur propagande dans des discussions de groupe, sur des canaux de discussion ouverts et fermés, des plateformes vidéo et les médias sociaux, souvent avec une portée internationale et beaucoup d'interactions

avec les lecteurs. Le message est également diffusé hors ligne par le biais de stickers de propagande, de réunions et de conférences.

Les mouvements d'extrémisme de droite profitent d'un contexte sociétal et technologique qui leur offre de plus en plus d'espace public pour exercer leur influence et recruter de nouveaux adeptes.

La menace violente de l'accélérationnisme

La menace la plus importante de violence des milieux d'extrémisme de droite émane de la sous-culture accélérationniste en ligne. Il s'agit d'un phénomène international dans lequel des Belges sont également impliqués. Cette sous-culture est composée de nombreux groupes de discussion qui diffusent l'idée de précipiter le déclin perçu de la société en déclenchant une guerre civile raciale.

Les accélérationnistes estiment pouvoir atteindre cet objectif en perpétrant des attentats contre des minorités. Pour ce faire, ils diffusent différents manuels, citent en exemple des terroristes d'extrémisme de droite et tentent d'inciter d'autres personnes à commettre des attentats. La plupart des membres de ces réseaux n'ont ni l'intention concrète, ni la capacité de perpétrer des attentats, et se limitent à tenter de rallier une majorité à leur cause en exprimant leurs sentiments de haine communs. La VSSE a néanmoins constaté que, dans certains cas limités, tant l'intention que la capacité de commettre des attentats étaient présentes. Elle estime dès lors qu'un attentat terroriste inspiré par l'accélérationnisme est possible à court ou moyen terme.

La VSSE accorde une attention particulière à ce milieu et informe ses partenaires nationaux et internationaux en temps utile, afin de pouvoir entraver les intentions terroristes éventuelles. Il n'en demeure pas moins que faire la part des choses entre intentions réelles et 'grands discours' est une véritable gageure.

► EXTRÉMISME NIHILISTE

L'extrémisme nihiliste est une fusion de thèmes tels que l'antisémitisme et le racisme, l'accélérationnisme, la misanthropie, le satanisme et la culture skinhead d'Europe de l'Est. Malgré la présence de différentes sources d'inspiration, il existe un cadre de référence reconnaissable et relativement cohérent, ce qui permet de parler d'une idéologie définie qui, à l'heure actuelle, se rapproche le plus de l'extrémisme de droite. Ces groupes s'inspirent en outre de réseaux cybercriminels et se concentrent sur la diffusion d'images d'abus sexuels sur mineurs et sur l'extorsion. Un exemple de ce phénomène est le réseau 764.

Etant donné qu'il s'agit d'un phénomène transnational, il est difficile d'évaluer correctement son ampleur. Une dizaine d'auteurs, comptant chacun plusieurs victimes à leur actif, ont déjà pu être identifiés en Belgique mais il ne s'agit probablement que de la partie émergée de l'iceberg. En Europe, des centaines d'auteurs et des milliers de victimes peuvent être comptés. Nous avons clairement à faire à un réseau tentaculaire qui représente une menace sérieuse.

Pour la première fois, la VSSE a constaté en 2025 que l'extrémisme nihiliste est également présent de manière structurelle en Belgique. Malgré la multiplicité de ses sources d'inspiration, l'extrémisme nihiliste présente, sur le plan idéologique, une proximité plus marquée avec l'extrémisme de droite. Cette appréciation n'exclut toutefois pas que le phénomène poursuive son évolution et que son positionnement idéologique puisse, à terme, être révisé.

Les membres de groupements nihilistes se rassemblent dans des groupes de discussion sur différentes plateformes où ils pratiquent chantage, *doxing*¹, diffusion d'images d'abus sexuels sur des enfants, incitation à l'automutilation et au suicide, maltraitance animale et incitation à la violence et au terrorisme. L'objectif de ces activités est d'obtenir l'accès aux groupes élitistes fermés du réseau grâce au partage d'images qui constituent des preuves des actions malveillantes. Plus les images sont macabres, plus elles sont prisées et plus les chances d'accéder aux cercles les plus fermés du réseau augmentent.

Les motivations et les idées des personnes appartenant à ces groupes varient fortement, mais le dénominateur commun de ces groupes est l'apologie d'un monde où le plus fort serait dominant, sans tenir compte des besoins des « plus faibles ». Ayant leurs propres intérêts comme référence, ils cherchent, par des actes choquants, à provoquer l'effondrement de la société afin de créer ce qu'ils appellent un « monde élitiste ».

Les membres de ce mouvement transnational recherchent principalement des personnes vulnérables, comme des enfants ou des

personnes souffrant de troubles mentaux, sur les plateformes de *gaming* et les communautés de soutien en ligne, afin de gagner leur confiance, pratiquer ensuite le chantage et les inciter à l'automutilation, au suicide et au partage d'images de nus. Certaines victimes sont poussées ensuite à approcher de nouvelles personnes et à recourir au chantage, ce qui les rend prisonnières du réseau.

Bien que la Belgique ait jusqu'à présent été épargnée par des attentats terroristes nihilistes, il n'est pas possible de distinguer les intentions des différents membres en fonction de leur localisation. Des actions violentes impliquant des armes blanches, des véhicules ou des substances toxiques sont également possibles sur notre territoire. L'incendie volontaire fait aussi partie des éventualités. De légères indications montrent que le réseau tend de plus en plus vers un *modus operandi* privilégiant des actions physiques concrètes de violence.

En coopération avec les autres partenaires de sécurité, la VSSE tente, par le biais d'enquêtes de renseignement, d'identifier les Belges impliqués dans ces réseaux afin de disposer d'une image précise de la menace.

¹ COLLECTE OU PARTAGE DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, TELLES QUE L'ADRESSE OU LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, À DES FINS D'INTIMIDATION.

764

Le réseau 764 est une communauté extrémiste transnationale composée de centaines de groupes de discussion privés et publics, actifs notamment sur Telegram et Discord. Ces groupes sont interconnectés grâce à des membres communs, des objectifs similaires et une communication partagée.

Le réseau 764 a été créé en 2021 par Bradley Cadenhead, un Américain âgé de 15 ans. Il s'agit d'une branche issue de la scission d'un réseau criminel après l'arrestation de plusieurs de ses dirigeants pour *grooming*¹, enlèvement, viol, abus sexuels d'enfants et chantage. Dans le réseau 764, Cadenhead mêlait misanthropie, satanisme et accélérationnisme d'extrême droite. Il s'est également inspiré des activités des réseaux axés sur l'exploitation. 764 a formalisé son modus operandi et son idéologie grâce à la diffusion d'une propagande officielle et de manuels. Le groupe a déclaré ouvertement son alliance avec plusieurs autres réseaux similaires.

Le réseau 764 peut être placé à la limite du spectre de l'extrémisme. La violence extrême est justifiée sous le couvert d'une arme psychologique contre les fondements de la société. La violence extrême, la cruauté et les images d'abus sexuels commis sur des enfants constituent des idéaux à atteindre; ces activités peuvent être utilisées comme monnaie d'échange pour obtenir le privilège et la reconnaissance de la communauté. Le sadisme est également considéré comme un signe distinctif entre les personnes « dignes et indignes ». Plus c'est sadique, plus c'est reconnu.

Depuis l'arrestation de Cadenhead et d'autres personnes liées à 764, le réseau s'est fractionné en d'innombrables autres groupes qui se succèdent à un rythme soutenu dans la mesure où les membres de ce réseau nourrissent souvent l'ambition de diriger leur propre groupe.

1 LE GROOMING DÉSIGNE LE PROCESSUS PAR LEQUEL UN ADULTE ABORDE INTENTIONNELLEMENT DES MINEURS ET LES MANIPULE À DES FINS SEXUELLES. (SOURCE : CHILD FOCUS).



CRIMINALITÉ ORGANISÉE : TOUJOURS PLUS AUDACIEUSE ET STRUCTURELLEMENT DÉSTABILISANTE POUR L'ÉTAT

En 2025, l'image de la criminalité organisée, plus particulièrement au niveau du trafic de stupéfiants, s'est confirmée comme une véritable menace subversive. La violence associée à ces réseaux criminels s'est manifestée de manière de plus en plus frappante dans les rues. L'intimidation de gardiens de prison, de policiers, voire de magistrats est ainsi devenue monnaie courante. Les enquêtes de renseignement spécifiques de la VSSE viennent compléter le travail de la police et de la justice dans ce domaine.

La VSSE concentre ses efforts sur le crime organisé lorsqu'il existe un lien évident avec ses missions légales, telles que l'espionnage, le terrorisme, l'extrémisme, la prolifération ou l'ingérence étrangère. La Sûreté de l'État intervient également lorsque les activités des organisations criminelles sont susceptibles de déstabiliser le tissu politique ou socioéconomique du pays, en d'autres termes lorsqu'elles minent l'autorité de l'État.



En Belgique, le trafic de stupéfiants au sens large constitue la principale menace émanant du crime organisé. Avec le port d'Anvers, la Belgique dispose d'une des principales portes d'entrée vers l'Europe, ce qui la rend très attractive pour le trafic de drogue. Ce commerce international de stupéfiants déstabilise la société à plusieurs égards, compte tenu des violences structurelles et de la corruption qui l'accompagnent. Par ailleurs, lorsque des leaders d'organisations criminelles se retrouvent derrière les barreaux, la menace ne diminue pas immédiatement ; au contraire cela engendre même une pression supplémentaire sur le système pénitentiaire belge.

L'année dernière, certaines organisations criminelles, impliquées notamment dans le trafic de stupéfiants, ont plus que jamais démontré leur caractère subversif. Les actes de violence et l'intimidation, presque toujours inhérents à ce type de criminalité, se sont multipliés de manière significative et sont devenus plus explicites. Les fusillades publiques survenues lors de règlements de comptes internes et les explosions d'habitations n'ont fait que cristalliser le sentiment d'insécurité dans les espaces

publics.

La violence, ou du moins la menace de violence, vise désormais aussi les pouvoirs publics et les autorités. La menace qui pèse sur les gardiens de prison, les policiers et les magistrats s'est amplifiée de manière considérable. Plusieurs magistrats belges ont même dû être placés sous protection policière ou ont été contraints de s'installer temporairement dans des *safe houses*. Une telle situation était impensable il y a seulement quelques années.

La police et la justice sont en première ligne dans la lutte contre la criminalité organisée. En menant ses propres enquêtes de renseignement, la VSSE tend à s'inscrire dans la complémentarité avec le travail des autres partenaires.

Concrètement, la VSSE enquête sur des individus et des réseaux impliqués dans des activités subversives. Il s'agit par exemple des menaces, des actes de violence ou de corruption visant des membres des services publics. Les informations pertinentes issues de ces enquêtes sont ensuite partagées avec les partenaires concernés afin de garantir une approche coordonnée et efficace.

PARTIE 2

LA VSSE MIEUX
ÉQUIPÉE QUE
JAMAIS

COOPÉRATION INTERNATIONALE : ENSEMBLE FACE À DES MENACES TRANSFRONTALIÈRES

La coopération internationale est cruciale pour la VSSE, tant pour les dossiers de renseignement proprement dits que pour l'appui stratégique à la politique de sécurité belge.

Si la VSSE a construit une relation de confiance de longue date avec bon nombre de partenaires, la coopération avec d'autres n'a démarré qu'en 2025. Il s'agit notamment de services issus du continent africain, du Caucase au sens large et du monde arabe. Le réseau international de la VSSE s'étend ainsi plus que jamais à l'échelle mondiale. En 2025, la VSSE a organisé près de 400 concertations bilatérales. En parallèle, de multiples contacts internationaux ont eu lieu sur le plan tant bilatéral que multilatéral, du niveau de la direction aux réunions d'experts. Cela illustre l'intensité de la coopération développée par le service au niveau international.

En ce qui concerne les activités menées dans le cadre de la politique étrangère de partenariats de la VSSE, les officiers de liaison jouent un rôle essentiel. Il s'agit de collaborateurs de la VSSE déclarés, dont les missions permettent de suivre de près la situation sur place et d'intensifier la réactivité du service. Les officiers de liaison internationaux contribuent ainsi au renforcement de la sécurité en Belgique.

Dans ce contexte, la VSSE ne perd pas non plus de vue la dimension nationale de la coopération

internationale. Le service opère en concertation étroite avec le SGRS ainsi qu'avec le service en charge des relations internationales de la Police fédérale belge. Une concertation régulière est également prévue avec le SPF Affaires étrangères. Si chacune de ces relations de coopération a un cadre et une dynamique propres, l'alignement entre services permet de parler d'une seule voix et de véhiculer un point de vue – belge – coordonné.

L'année 2025 a été jalonnée de nombreux défis géopolitiques pour l'Union européenne et l'OTAN. En tant que pays hôte de ces institutions, la Belgique leur prête main-forte dans le domaine de la sécurité. La VSSE investit aussi considérablement dans ce domaine, entre autres par l'échange continu de données dans des dossiers de renseignement concrets. De même, le suivi des dossiers européens ayant un impact sur le fonctionnement des services de renseignement est primordial. Le détachement d'un membre de la VSSE à la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne témoigne de l'importance que la VSSE attache à cette coopération.



PROGRÈS TECHNOLOGIQUE : COMMENT LA VSSE S'ADAPTE À UNE ÉPOQUE EN RAPIDE ÉVOLUTION

La Sûreté de l'État évolue dans un environnement en pleine mutation. La technologie se développe à un rythme sans précédent. Si les nouvelles avancées numériques ouvrent la voie à des processus plus efficaces et des analyses plus intelligentes, par exemple grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle, de nouveaux défis se profilent à l'horizon, tels que les formes de cryptage de plus en plus sophistiquées.

Pour la VSSE, les progrès technologiques ne sont pas un luxe, mais une nécessité absolue.

La VSSE investit dès lors massivement dans l'innovation. Adhérant pleinement à cette vision, le gouvernement a accordé au service des renforts budgétaires considérables. Grâce à des crédits de la provision interdépartementale¹, la VSSE dispose en 2025 des moyens budgétaires nécessaires lui permettant d'accroître sa capacité de collecte et d'améliorer le processus de traitement des données. Résultat : un service capable à terme de réagir plus intelligemment et plus rapidement avec une résilience accrue à la réalité de demain.

C'est dans ce contexte qu'un *Chief Technology Officer* (CTO) a été désigné pour la première fois. Cette fonction incarne notre ambition d'ancrer structurellement l'évolution technologique. Le CTO supervise non seulement le développement et les capacités internes, mais jette également des ponts vers les acteurs nationaux de la sécurité, les services partenaires étrangers, les universités

et les institutions de recherche, sans oublier le secteur commercial, en vue de conclure des partenariats solides. La coopération représente à cet égard un levier essentiel pour pouvoir suivre l'évolution technologique.

Chaque jour, la VSSE réfléchit où des développements supplémentaires sont nécessaires, quels investissements sont prioritaires et comment attirer l'expertise adéquate. La réponse réside dans une réactivité maximale, une audace d'innover, la conclusion de partenariats stratégiques et un investissement continu dans les talents. L'innovation n'est pas un projet avec une date butoir, mais un mouvement perpétuel. Le renforcement des capacités techniques — tant sur le plan des effectifs que des moyens et en synergie étroite avec les partenaires nationaux— restera dès lors une priorité absolue pour les années à venir. La VSSE mise donc résolument sur le progrès : un avenir sécurisé se prépare dès maintenant.

L'innovation technologique, un catalyseur pour les acteurs de la menace

La VSSE n'est pas le seul acteur à exploiter les innovations technologiques. Les acteurs de la menace évoluent eux aussi. L'arrivée de l'intelligence artificielle exerce un impact potentiel sur l'ensemble des menaces contre lesquelles la VSSE lutte, de l'espionnage et l'ingérence à l'extrémisme et au terrorisme, en passant par la contre-prolifération. Bien que cet impact

¹ UNE PROVISION INTERDÉPARTEMENTALE (PID) DÉSIGNE UN MÉCANISME BUDGÉTAIRE SERVANT À FINANCER DES INITIATIVES ET DES DÉPENSES RELATIVES À UN DOMAINE SPÉCIFIQUE.



varie d'un domaine à l'autre, un fil conducteur clair subsiste : d'une part, la capacité de l'IA à détecter des modèles dans de grandes quantités de données et à « rendre visible l'invisible » et, d'autre part, la force de l'automatisation, même pour des tâches complexes.

Un exemple souvent évoqué est celui de la manipulation de l'information. L'IA générative – qui crée automatiquement du contenu textuel ou audiovisuel – facilite la création et la diffusion de désinformations, de *deepfakes* et de contenu polarisant. Nombre d'acteurs hostiles expérimentent déjà ces nouvelles possibilités; pour semer la discorde, saper les institutions démocratiques ou simplement par appât du gain. Dans le domaine de la manipulation de l'information, la VSSE procède à un *monitoring* renforcé, tout en continuant à miser pleinement sur les synergies avec le SGRS et d'autres partenaires belges. La lutte contre la désinformation requiert en effet une *whole-of-society approach*, dans laquelle la résilience et la compétence numérique jouent un rôle crucial. Y compris à l'ère de l'IA.

Cependant, l'IA peut également amplifier des menaces plus voilées. Ainsi, les techniques avancées de reconnaissance de schémas dans l'énorme quantité de données disponibles en ligne permettent de détecter et examiner à grande échelle des profils intéressants. Par exemple pour les faire travailler à leur compte en matière d'espionnage et d'ingérence. Les régimes autoritaires peuvent eux aussi utiliser ces technologies pour surveiller ou intimider leurs dissidents en Belgique, ce qui intensifie considérablement leur portée et leur impact.

En outre, l'IA renforce la capacité des acteurs extrémistes à produire de la propagande et des contenus radicalisants. Le risque d'une individualisation exacerbée et d'une radicalisation sur mesure ne doit pas être sous-estimé. Sans oublier non plus que l'IA peut faciliter la fabrication d'armes et explosifs, car les mécanismes de sécurité intégrés, même dans les modèles largement accessibles, ne sont pas toujours infaillobles.

Bien que les applications d'IA les plus sophistiquées restent probablement réservées aux acteurs disposant de moyens, d'une expertise et de données d'entraînement importants, la disponibilité à grande échelle de l'IA augmente les capacités de tous les cyberacteurs. Par conséquent, l'essor rapide de l'IA est presque certainement responsable en partie de la nette augmentation du nombre et de l'impact des cyberattaques.

L'évolution rapide de l'IA comporte également des risques pour la prolifération des armes de destruction massive. L'intelligence artificielle peut non seulement réduire le besoin d'expertise spécialisée, mais aussi simplifier et accélérer le développement d'armes nucléaires, biologiques et chimiques. Des organisations spécialisées telles que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont déjà fait part de leurs préoccupations en la matière.



NOUVELLES RÈGLES DU JEU POUR LA VSSE : UN CADRE JURIDIQUE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Afin de permettre aux services de renseignement de suivre l'évolution des menaces et des technologies, la législation doit également évoluer.

L'accord de gouvernement souligne d'ailleurs ce besoin. Il est ainsi dit : «*Nous veillons à ce que la Sûreté de l'État puisse assumer son rôle dans l'architecture de sécurité belge et dans le contexte international en la dotant des moyens opérationnels et des méthodes nécessaires à l'accomplissement de sa mission. (...) C'est également pour cette raison que nous renforçons les outils opérationnels et le cadre juridique de la Sûreté de l'État. Grâce à une révision de la loi des services de renseignement et de sécurité, nous veillons à ce que la Sûreté de l'État, sous la supervision des organes de contrôle, soit en mesure de contrer efficacement les menaces (perturbations)*».

Ces derniers mois, la VSSE, en étroite collaboration avec le SGRS – la loi organique est identique pour les deux services de renseignement belges – a travaillé à différentes adaptations de sa loi. Le résultat de ce travail est à présent dans les mains des ministres de tutelle et sera a priori prochainement présenté au Conseil des Ministres puis au Parlement.

En quoi consistent ces adaptations ? Sans présumer du résultat des discussions au sein du gouvernement et du parlement, ce projet porte principalement sur deux volets :

- la modification de la législation sur les méthodes de recueil des données : différentes propositions sont formulées afin de s'adapter à la technologie et d'améliorer différents aspects de cette législation;
- l'ajout d'une mission spécifique pour les services de renseignement : la possibilité d'entraver une menace.

Ce dernier point est une 'petite révolution' pour la Sûreté de l'État. Jusqu'à présent en effet, selon la loi, sa mission est uniquement – en matière de renseignement – de « *rechercher, analyser et traiter* » les renseignements. Cela signifie que

lorsqu'une menace est détectée, la VSSE doit passer par d'autres canaux – le pouvoir judiciaire par exemple – pour contrer la menace. Or, pour certaines menaces, cette approche n'offre aucune option – faute par exemple d'existence d'infraction pénale.

Pour autant, cette nouvelle possibilité ne remplacera pas celles déjà existantes ; elles sont complémentaires. Et elle se fera toujours en concertation avec les autres partenaires potentiellement compétents dans ces matières.

La Sûreté de l'État est garante de la démocratie. Il va dès lors de soi que, tant pour les modifications de la législation sur les méthodes de recueil des données, que pour l'octroi de la compétence d'entrave, une attention particulière est portée aux contrôles sur leur utilisation. Il n'est pas question de donner ici des blancs-seings aux services de renseignement. Il est toutefois important que l'application de ces méthodes reste administrativement praticable, afin de garantir une approche rapide et efficace face à des menaces parfois imminentes.

L'objectif final, à ne jamais oublier, reste et restera de rendre la Belgique plus sûre.

DIRECTION DE SÉCURITÉ : UNE STRUCTURE COMPLÈTE POUR UNE MEILLEURE PROTECTION

La VSSE a récemment décidé d'élever le pilier en charge de la sécurité au rang de Direction à part entière. Ce changement n'est pas que symbolique et témoigne d'une réelle volonté de renforcer la prise en compte des enjeux sécuritaires ainsi que la résilience de la VSSE au regard de l'évolution du contexte global.



Au bénéfice de l'organisation

La responsabilité de la Direction Sécurité est de diriger les moyens dédiés vers les domaines les plus critiques pour l'organisation : préserver la sécurité du personnel, des informations, des systèmes et des installations. Dans ce cadre, la VSSE accorde une attention spéciale à une prise en compte transversale des risques auxquels l'organisation est confrontée.

Un service en évolution amène son lot de défis et les processus de sécurisation font l'objet d'une révision constante afin de s'assurer que les activités se déroulent dans le respect de la politique de sécurité. Si la sensibilisation reste une part importante du travail, la gestion des risques internes requiert de développer une approche spécifique à laquelle l'organisation accorde une attention de plus en plus importante.

Et de ses partenaires

C'est aussi naturellement dans la Direction Sécurité qu'a été placée l'Autorité Nationale de Sécurité (ANS), compétente pour la protection des informations classifiées, intégrée au sein

la VSSE depuis le 1er janvier 2024. La VSSE dispose ainsi, via l'ANS, d'un rôle central dans l'implémentation de la politique nationale en matière de protection des informations classifiées, notamment dans le traitement des demandes d'habilitations de sécurité. En 2026, la procédure de traitement de ces demandes sera optimisée.

Parce que les questions de sécurité intéressent toutes les administrations publiques, la VSSE valorise le partage d'expériences avec ses partenaires et n'hésite pas à conseiller d'autres administrations lorsque cela est possible. Cette année, près d'une vingtaine de missions de «sweeping» (détection d'appareils d'écoute dissimulés) ont été réalisées au bénéfice de partenaires nationaux, soit dans le cadre d'un processus d'homologation d'une installation soit à la suite de doute avéré d'un incident de sécurité. Evidemment, le service apprend aussi de ses partenaires. En 2025, la VSSE a eu recours pour la toute première fois aux services d'un chien dressé par la police fédérale à la détection de matériel électronique. Une opération couronnée de succès et qui illustre la plus-value de ces partenariats.

BÂTIR LA CONFIANCE : LE RÔLE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DE SÉCURITÉ

Début 2024, l'Autorité Nationale de Sécurité (ANS) est passée du SPF Affaires étrangères vers la VSSE. Lors de ce transfert, une période de transition de deux ans avait été prévue, durant laquelle l'ANS devait revoir son propre fonctionnement et l'ajuster si nécessaire. Cette période de transition arrivant aujourd'hui à son terme, c'est le moment de faire un premier bilan, tout en gardant bien entendu un regard tourné vers l'année à venir.

L'ANS a un rôle très clair au sein de l'architecture de sécurité, à savoir veiller à ce que les informations classifiées soient traitées correctement. Il s'agit en réalité de créer une confiance mutuelle : tous les acteurs concernés, tant au niveau national qu'international, doivent pouvoir compter sur un traitement correct des informations classifiées. Cette confiance durable va de pair avec la garantie que les flux d'informations classifiées continuent d'exister, ce qui constitue un élément essentiel dans le monde de la sécurité. Pour instaurer cette confiance, des règles sont nécessaires ainsi qu'un contrôle de leur application. C'est précisément le rôle de l'ANS.

Une étape importante dans la facilitation de l'échange d'informations classifiées a été passée en 2025, via la publication d'une directive relative à la manière de traiter le niveau de classification 'restreint', un nouveau niveau de classification qui a été introduit à côté des classifications déjà existantes 'confidentiel', 'secret' et 'très secret'¹. Une directive concernant la conservation physique des informations classifiées a également été finalisée et sera

diffusée début 2026. Au cours du premier semestre 2026 enfin, une directive sera publiée pour expliquer comment ces informations peuvent être traitées et communiquées par voie électronique. Ce n'est qu'un début.

En matière d'élaboration d'un cadre clair pour le traitement des informations classifiées, la Belgique et l'ANS doivent combler un certain retard. De nombreux autres projets sont donc prévus en 2026, comme par exemple la manière dont les informations classifiées doivent être transportées, la gestion des incidents de sécurité, ou encore quelles directives l'ANS peut fournir aux officiers de sécurité pour mieux les soutenir dans leurs tâches.

Garantir un traitement correct des informations classifiées est en effet essentiel. Mais pour l'ANS, il est tout aussi important que l'utilisation de ces informations puisse se faire de la manière la plus fluide possible – même si cela n'est évidemment pas toujours évident avec ce type d'information. La communication à destination de toutes les parties concernées est dès lors essentielle afin de créer une adhésion. L'ANS a

¹ CECI AFIN DE FAIRE CORRESPONDRE LES NIVEAUX DE CLASSIFICATION BELGES AVEC CEUX DE L'OTAN ET DE L'UE.





franchi des étapes importantes cette dernière année à cet égard, notamment en associant les partenaires de la sécurité à l'élaboration de ses directives.

À la fin de l'année 2025, l'ANS a également organisé à nouveau les *Security Days*, au cours desquels plus de 1 000 officiers de sécurité et dirigeants d'entreprises ont été informés des évolutions en matière de gestion des informations classifiées. Le renforcement des relations avec nos partenaires et une plus grande accessibilité du service constituent des priorités majeures pour 2026.

En 2024 et 2025, l'ANS a reçu aussi plusieurs nouvelles compétences, comme par exemple la régulation de l'utilisation de la cryptographie pour le chiffrement des informations classifiées, ou l'usage sécurisé du système GPS Galileo. Pour mettre en œuvre ces nouvelles compétences, le service doit recruter de nouveaux employés et les intégrer.

En parallèle aux défis liés à la clarification du cadre entourant les informations classifiées, le travail quotidien de l'ANS se poursuit également. Les chiffres concernant le nombre d'habilitations délivrées sont présentés ci-joint. Et tout cela se fait à un moment où la situation géopolitique est très tendue, ce qui accroît l'importance des informations classifiées et rend leur gestion rigoureuse encore plus essentielle.

Le travail à l'ANS est donc certes exigeant mais aussi particulièrement passionnant. L'ANS crée un cadre réglementaire, contribue ainsi à la culture de la sécurité dans le pays et le fait en collaboration avec des autorités publiques comme avec le secteur privé.

Cela amène naturellement aux priorités de l'ANS pour l'année à venir : développer une politique solide qui associe la sécurité à la confiance et à une utilisation fluide des informations classifiées, en contact direct avec les clients de l'ANS.

L'ANS EN CHIFFRES

En 2025, l'ANS a délivré 11 953 habilitations de sécurité individuelles (contre 11 840 en 2024) ainsi que 539 habilitations à des entreprises (485 l'année précédente). Il s'agit donc à nouveau d'une légère augmentation. Avant qu'une personne puisse obtenir une habilitation de sécurité, il est vérifié qu'elle dispose du niveau requis de loyauté, de discrétion et d'intégrité pour être autorisée à traiter des informations classifiées. L'ANS ne réalise pas elle-même ces enquêtes ; celles-ci sont menées par la VSSE et le SGRS. Une augmentation du nombre d'habilitations de sécurité délivrées implique donc également une hausse du nombre d'enquêtes menées par les deux services.

LA CONNAISSANCE COMME REMPART : LA FORCE DES PARTENARIATS ACADÉMIQUES

La connaissance constituant un élément fondamental pour un service de renseignement, la VSSE souligne l'importance d'entretenir une coopération de qualité avec le monde académique. Aujourd'hui plus que jamais, cette coopération revêt une forme structurelle. La VSSE vise ici une situation *win-win*, profitable à l'ensemble des acteurs.

Pour un service de renseignement et de sécurité, la connaissance est un élément crucial dans son acception la plus large possible. Le service souhaite comprendre le monde et les menaces qui pèsent sur la Belgique et identifier les acteurs hostiles, leurs motivations et leurs actions avant qu'ils ne se manifestent sur le terrain. En tant qu'organisation apprenante, la VSSE s'efforce également d'améliorer son propre savoir-faire afin de mener à bien ses missions de manière professionnelle et performante. Ces objectifs à l'esprit, la VSSE optimise de manière continue ses outils techniques, son cadre et ses processus de travail.

Dans sa quête de l'optimisation et de la connaissance, la VSSE mise sur des contacts, collaborations et partenariats externes. La communauté académique est à cet égard un partenaire potentiel important, disposant d'une grande expertise dans une pléthore de domaines et thématiques dont l'importance pour le service n'est plus à démontrer. Compte tenu de la multitude de menaces et de l'évolution technologique fulgurante auxquelles la VSSE est confrontée, les contacts avec le monde académique ne constituent pas un luxe, mais un véritable must.

Bien que les contacts entre le service et les universités et institutions scientifiques belges ne datent pas d'hier, la VSSE investit de manière structurelle depuis deux ans dans la coopération et les échanges avec l'ensemble de la communauté scientifique belge, dans le cadre du programme *Academic Outreach*. La VSSE développe ainsi une approche proactive du monde universitaire

autour de thèmes et projets reflétant ses priorités, qu'ils soient intégralement liés à ses missions de renseignement ou qu'ils portent, au contraire, sur son fonctionnement quotidien au sens large. Par ailleurs, le service encadre davantage qu'auparavant les questions spontanées émanant des milieux scientifiques. La VSSE tend dès lors à instaurer un échange mutuel fructueux avec des étudiants individuels, des chercheurs intéressés et des institutions scientifiques. En effet, la coopération et l'échange ne pourront in fine porter réellement leurs fruits que s'ils confèrent une valeur ajoutée tant pour la VSSE que pour le partenaire académique, valeur ajoutée que le service s'efforce donc résolument d'atteindre. En 2025, la VSSE a porté ce message positif dans les milieux académiques, et plus particulièrement au sein des universités belges.

La VSSE organise également en 2026 un *Students' Day*, lors duquel des étudiants peuvent, dans le cadre de leur mémoire de master, échanger avec ses experts sur tous les thèmes relevant de ses domaines d'activité. Le service prévoit des rencontres en tête-à-tête avec des étudiants en master ou des doctorants.

Sous l'appellation *Academic Outreach Invites*, la VSSE invite aussi des orateurs de renom du monde académique pour débattre avec ses collaborateurs.

De plus amples informations relatives aux activités d'*Academic Outreach* sont disponibles sur : vsse.be/academic-outreach.

LA VSSE EN CHIFFRES EN 2025

► ÉCHANGES DE RENSEIGNEMENTS

39.750

Il s'agit des documents entrants à la VSSE. Ils émanent tant de partenaires nationaux que des services de renseignement étrangers. Il y a cette année une légère diminution par rapport à 2024.

Les NA sont les notes qui sont envoyées vers nos partenaires nationaux. Il s'agit d'une augmentation de plus de 400 notes par rapport à 2024 (1.656 NA).

2.066



3.939

Les NE sont les notes qui sont envoyées vers nos partenaires internationaux. Il s'agit d'un statu quo par rapport à 2024.

RÉPONSES À DES
QUESTIONS PARLEMENTAIRES

84



► UTILISATION DES MRD

1.988

La VSSE dispose d'un cadre juridique pour l'application des méthodes de recueil de données (MRD). Il s'agit de méthodes de renseignement qui portent atteinte à la vie privée des citoyens (comme les écoutes téléphoniques). Leur utilisation est soumise au contrôle de trois magistrats indépendants.

► VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

En 2025, le nombre de vérifications de sécurité effectuées par la VSSE a augmenté de 5,14 % par rapport à 2024. Cette augmentation du nombre de vérifications se poursuit donc depuis plusieurs années. Compte tenu du contexte géopolitique et de la sensibilisation accrue à la sécurité, la VSSE s'attend à ce que ce nombre continue d'augmenter dans les années à venir.

335.503

FONDS	NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES
Inciviques	10
Sûreté Ruanda-Urundi	16
Occupation Résistance	14
Occupation Allemande	1,5
Occupation Collaboration	2,5

TRANSFERT DES ARCHIVES

Depuis octobre 2022, le service a l'obligation légale de déclassifier ses archives historiques, puis de les transférer aux Archives générales du Royaume. En 2025, un total de 5 fonds d'archives ont été déclassifiés et transférés, représentant au total 44 mètres linéaires d'archives. Le tableau ci-dessous présente un aperçu des différents fonds qui ont été transférés au cours de l'année écoulée.

COMMENT GÉRER LE PASSÉ DANS LE FUTUR

La VSSE déclassifie progressivement ses archives en vue de leur transfert aux Archives de l'État. Les 'facts & figures' ci-dessus en donnent un aperçu. L'accès à ces archives, via les Archives nationales et le Centre d'Etude Guerre et Société (CEGESOMA), est de plus en plus aisé, permettant ainsi à chacun de se plonger dans notre histoire. Le VSSE a la ferme intention de poursuivre ces efforts à l'avenir.

Une grande partie des activités de renseignement actuelles ne se fait plus sur support papier. Le monde du renseignement se numérise également. La gestion des archives numériques représente un défi majeur. C'est pourquoi le

VSSE a pris l'initiative, en collaboration avec ses partenaires (SGRS, police fédérale, Affaires étrangères, OCAM, NCCN) et les Archives de l'État, de créer un groupe de travail chargé d'appréhender la complexité de l'archivage et de l'accessibilité des archives numériques.

Le défi que cela représente est notamment visible au regard des films 9 mm conservés par la VSSE. Ces films sont actuellement en cours de déclassification et, s'ils présentent encore une valeur historique, seront numérisés et transférés aux Archives de l'État. Pour ce faire, nous avons fait appel à CINEMATEK, la Cinémathèque royale de Belgique.

